

Country Paper:

Morocco

2008

Préparé pour le programme Perspectives Africaines sur la Mobilité Humaine, financé par la
Fondation MacArthur

Etat de la recherche sur les migrations internationales à partir, vers et à travers le Maroc

Par: Mohamed Berriane et Mohamed Aderghal

Equipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation (E3R)
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat
Université Mohammed V – Agdal, Maroc

Introduction

Traiter de l'état des lieux de la recherche sur les migrations internationales en rapport avec le Maroc est une tâche difficile et semée de difficultés, ne serait-ce qu'en raison de la dispersion de cette recherche et son éclatement à l'échelle mondiale et disciplinaire. Aujourd'hui, l'essentiel de cette recherche est désormais produit à l'extérieur du Maroc et pas seulement en Europe et suit une cadence telle qu'il est pratiquement difficile de suivre tout ce qui est nouveau en terme de concepts et de problématiques.

Au niveau des structures de cette recherche il faut souligner la primauté de l'Université et de l'étranger. La thèse universitaire, présentée en Europe ou au Maroc, mais préparée par des chercheurs surtout marocains, en a été le principal moteur, avant de passer le relais aujourd'hui à la recherche en équipes, aux financements internationaux et aux chercheurs étrangers.

Pour établir la base de données de la recherche sur la migration internationale autour du Maroc, nous avons tenu compte des trois formes qui la marquent aujourd'hui:

Il s'agit tout d'abord de la migration internationale à partir du Maroc et qui se projette à l'extérieur, la mieux étudiées et donc la plus connue.

Il s'agit ensuite de la migration internationale vers le Maroc et qui peut avoir trois formes: la migration de retour des Marocains, la migration des subsahariens qui s'arrêtent sur leurs chemins vers l'Europe, mais aussi une nouvelle migration nord sud qui amène de plus en plus d'Européens à s'installer au Maroc. Si les deux premières formes de l'immigration vers le Maroc commencent à être connues, la dernière est pratiquement ignorée par les chercheurs en tant que migration.

Enfin la troisième forme concerne la migration de transit des mêmes subsahariens cités auparavant et qui tend à se confondre avec une immigration avec installation au pays.

C'est dire toute la complexité de ce phénomène. C'est dire aussi toute l'utilité de ce rapport qui essaie de cerner au mieux le profil migratoire du Maroc, étant

bien entendu que ce profil a une validité temporaire, le phénomène étant amené à changer de façon constante.

La somme d'informations collectées, malgré son volume appréciable est loin d'être exhaustive. Nous n'avons retenus que les références qui portent de façon explicite sur la migration en laissant de côté des pans entiers de la littérature qui, pris en compte, augmenteraient cette bibliographie de quelques milliers de références. Il s'agit par exemple de tous les ouvrages dont l'objet principal n'est pas la migration, mais qui abordent la problématique migratoire de façon indirecte tout en traitant d'autres objets. Nous pensons en particulier à toutes les monographies régionales qui pour mener leurs analyses jusqu'au bout sont obligés d'intégrer le paramètre des migrations internationales. Quant à la démarche suivie pour l'établissement de la base bibliographique, elle fait l'objet d'une présentation en annexe.

Même s'il n'est pas exhaustif, ce dépouillement permet de tracer le profil migratoire du pays et de mettre en évidence les principaux apports de ces recherches à la connaissance du phénomène migratoire, mais aussi de cerner les lacunes et les pistes qui peuvent être encore explorées.

- Pour présenter ce profil, il faut d'abord **(i)** rappeler brièvement **les structures** dans lesquelles est produit le savoir sur les migrations marocaines. Les premières caractéristiques de la migration marocaines peuvent être saisies à travers **(ii) la périodisation de son évolution** dans le temps qui la distingue des autres migrations maghrébines et **(iii) sa géographie** au niveau du territoire national.
- L'un des thèmes majeurs de la recherche porte sur la dichotomie entre **(iv) le retour définitif au pays** comme ultime étape du projet migratoire et **(v) l'insertion dans la mobilité transnationale** qui s'oppose à l'alternative de l'intégration dans le pays d'accueil ou le retour définitif au pays d'origine.
- L'autre thème majeur traite **des effets** de la migration sur les pays et les régions d'origine à travers **(vi) la problématique des transferts**, **(vii) les rapports entre émigration et développement**, **(viii) les effets** sur les régions de départ **en milieu rural**, **(ix) les effets** sur les régions de départ **en milieu**

urbain, (x) les articulations entre **migration internationale et migration interne** et les (xi) rapports **migration/genre**.

- Enfin, nouveaux venus dans les débats sur la migration marocaine, (xii) les flux **des migrants subsahariens** commencent à faire l'objet de recherches et de publications.

Les structures produisant le savoir sur les migrations marocaines

Le savoir scientifique sur les migrations internationales en rapport avec le Maroc se construit avant tout au sein de l'Université. Chronologiquement, les premières thèses soutenues sur ce thème l'ont été dans l'Université française par des chercheurs français, puis progressivement le relais a été pris par l'Université marocaine et par des chercheurs marocains. Mais quelques thèses sont également soutenues devant les universités néerlandaises et allemandes. La discipline qui s'est investie le plus dans ce domaine est la Géographie, sans doute en raison de l'aspect mobilitaire et spatial du phénomène. Dans ce cas l'essentiel des thèses, même celles soutenues en France sont le fait de chercheurs marocains. C'est ainsi qu'au cours d'une vingtaine d'années la Géographie a produit 44 thèses consacrées au thème de la population et abordant indirectement les mouvements migratoires mais dont une trentaine traite uniquement de l'émigration internationale. Il convient d'ajouter à ces thèses plusieurs thèses de Géographie humaine qui sans porter explicitement sur la migration internationale sont obligées de faire appel à une analyse de ce phénomène pour comprendre les évolutions des espaces et des sociétés qu'elles étudient. L'Université de Poitiers, en particulier, à travers son unité de recherche Migrinter a formé plusieurs chercheurs actifs aujourd'hui dans ce domaine.

Quant aux autres disciplines, on est frappé par le peu d'intérêt de la part de disciplines qui comme la sociologie, le droit ou la psychologie auraient dû s'intéresser au phénomène migratoire. En tout on a relevé quelques thèses entre les universités françaises et marocaines.

Ces thèses ont été produites dans leur grande majorité pendant les années 80 et 90, période qui correspond à un foisonnement spectaculaire de la recherche géographique sur le Maroc atteignant le chiffre record de 882 Thèses portant sur la Maroc, dont 648 dans les universités françaises et 234 thèses dans les université marocaines. La plupart des universités marocaines disposent de petites équipes ou d'individus qui s'investissent plus ou moins avec efficacité dans la thématique migratoire. Certaines universités ont dédié des équipes spécialement à ce domaine comme l'Université d'Oujda où un centre (Centre de Recherche sur les Migrations Maghrébines) a fonctionné pendant quelques années sur ce thème avec des hauts et des bas. L'Université d'Agadir dispose d'un observatoire dit pluridisciplinaire sur les migrations. A Rabat existe une association de recherche sur les migrations (l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations - AMERM) qui est domiciliée à l'Université Mohammed V – Agdal et à Casablanca fonctionne une Chaire Unesco sur « Migration et Droits Humains ». Dans d'autres Universités des équipes et des individus se préoccupent de la problématique migratoire sans que cela ne soit leurs préoccupation principale. Citons les Universités de Casablanca et surtout de Rabat où des études de fonds ont été réalisées pour le compte de la délégation de la Communauté Européenne (Etude du GERA sur les migrations marocaines vers la CE) et où des projets de recherche collectifs en partenariat avec des universités allemandes ont apporté une contribution indéniable à l'analyse des effets des migrations internationales sur les régions de départ (principalement dans la région du Rif oriental) et où dans le prolongement de ces recherches ont été soutenues plusieurs thèses de doctorat. La E3R (Equipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation» dans sa réflexion sur le développement local et régional a dû s'investir dans la compréhension des mouvements migratoires comme facteur intervenant dans l'analyse des dynamiques locales et régionales. Sans prétendre être une équipe spécialisée dans les migrations internationales, elle a à son actif plusieurs thèses portant sur la thématique et une vingtaine de publications sous forme d'ouvrages collectifs ou d'articles dans des revues internationales. Elle gère actuellement deux grands projets sur les nouvelles formes des migrations et des mobilités marocaines et en prépare deux autres dans le cadre d'une formation doctorale pour laquelle elle vient d'être accréditée.

Cependant on observe un net fléchissement, voire un arrêt, des doctorats depuis la fin des années 90. C'est une tendance qui est relevée dans toutes les disciplines scientifiques de l'université marocaine. En effet, le principal moteur de cette production relativement abondante est lié à la carrière et à l'obtention d'un poste dans l'enseignement supérieur. Dès saturation des possibilités de recrutement dans les universités, on a relevé un net fléchissement, voire un arrêt de la production de la thèse. Un certain regain commence à s'esquisser à travers des travaux présentés par des jeunes de l'émigration marocaine en Europe qui, arrivés à l'université, choisissent ce thème pour des raisons sentimentales et identitaires. Le relais est également pris en partie par les quelques travaux financés par la coopération internationale et les programmes internationaux de financement de la recherche.

Effectivement, l'émigration internationale semble être un des thèmes qui intéressent le plus les pays européens, et ce pour des raisons évidentes. Il figure souvent parmi les thèmes prioritaires des programmes de soutien à la recherche et se prête donc au partenariat international dans le montage de projets de recherche et la coopération avec des pays comme l'Allemagne, la France, l'Italie et de plus en plus l'Espagne, désormais fortement présente. Dans ce cas c'est la discipline économique qui se distingue en s'insérant très souvent dans les projets de recherche collectifs commandés par les organismes européens.

A côté de l'Université il faut citer des instituts spécialisés comme l'INSEA (plusieurs enquêtes et publications collectives) ou le CERED¹. La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger a initié ces dernières années une série d'études et d'enquêtes, soit une dizaine de publications qu'elle a totalement financé et 13 publications qui ont bénéficié de l'appui financier de cette fondation. Citons également quelques établissements comme l'Ecole Nationale d'Agriculture ou l'Institut des Etudes Africaines ou encore l'Institut de la Recherche Universitaire qui ont initié également quelques études. Dans ce cas c'est plus la présence parmi les chercheurs de ces établissements de géographes ou de sociologues intéressés par la thématique qui explique l'inscription de ces sujets dans leurs programmes. Une exception toutefois est à

¹) Le Centre d'Etudes Démographiques (CERED) relève du Haut Commissariat au Plan. Ce dernier a organisé une enquête sur la réinsertion des migrants de retour (2003-2004)

souligner pour l'Institut des Etudes Africaines qui, vu sa vocation, gère des petites recherches sur la migration marocaine dans les pays subsahariens ou encore sur les flux migratoires des subsahariens sans toutefois se distinguer par un volume de recherche appréciable. Notons enfin un nouveau venu dans le domaine de la production du savoir autour de la migration et qui est le Conseil Consultatif des Ressortissants Marocains à l'étranger qui se propose de lancer un programme de recherches portant sur la situation de ces ressortissants.

Il reste que le gros de la production scientifique sur la migration internationale s'il est produit au sein des universités et des instituts de recherche, revient en fait aux établissements universitaires et de recherche internationaux. Le dépouillement effectué par nos soins révèle en effet que la part écrasante revient à la production étrangère. Contrairement à la recherche marocaine qui est due à des initiatives individuelles sans stratégie ni programmation au niveau des instances qui gèrent la recherche, celle initiée dans les pays européens bénéficie de fonds importants, de stratégies bien définies et de programmes de soutien à la recherche cohérents.

Produit par des chercheurs nationaux ou par leurs collègues internationaux, le savoir autour des migrations internationales à partir, vers et à travers le Maroc est non négligeable et s'enrichit de jour en jour. On peut aujourd'hui à partir de cette production scientifique dresser un premier tableau des caractéristiques de cette migration et surtout des thèmes les plus visités par les chercheurs. Il est bien évident que l'évolution des principaux questionnements qui suivent correspond souvent à l'évolution du phénomène. Mais parfois l'évolution se limite au discours scientifique sans que les recherches ne soient suffisamment développées pour étayer les hypothèses souvent sous-jacentes au discours scientifique. Il faudra chaque fois que cela est possible attirer l'attention sur ce décalage.

L'évolution des migrations internationales depuis, vers et à travers le Maroc

Afin de mieux cerner les caractéristiques des migrations autour du Maroc telles qu'elles sont mises en évidence à travers la recherche, il faut contextualiser cette migration à travers son évolution dans le temps.

Commencée sous la colonisation française qui a concerné les trois pays du Maghreb, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, la migration internationale à partir de ces pays en général et du Maroc en particulier a vu ses mécanismes et ses structures se mettre en place progressivement tout au long du siècle dernier. C'est ainsi que depuis les premiers paysans rifains partis dès la fin du XIX^{ème} siècle travailler dans les exploitations coloniales de l'Algérie sous occupation française aux jeunes diplômés universitaires marocains qui, aujourd'hui, se sont installés en Italie ou en Espagne, ce siècle de migrations a tissé des liens étroits de part et d'autre de la Méditerranée entre le Maroc d'une part et l'espace européen de l'autre. Ces liens se sont développés au cours de l'histoire récente du pays en se traduisant par la construction de solides réseaux informels permettant le fonctionnement d'une économie familiale transnationale. Mais si les intérêts des chercheurs et des media ainsi que la gestion des mobilités se focalisent sur une seule dimension de ces diverses mobilités (la migration sud - nord, légale autrefois et en grande partie clandestine aujourd'hui), en occultant toutes les autres dimensions, le phénomène migratoire au Maroc ne s'est pas limité et ne se limite toujours pas aux seules relations avec l'Europe voisine, ni aux seuls mouvement sud – nord. On oublie en effet souvent que le Maroc était resté jusqu'au début des années soixante davantage **une terre d'immigration** que d'émigration et que les flux nord - sud étaient autrefois plus importants que les flux sud nord. Aujourd'hui encore si les flux sud nord sont les plus visibles quantitativement, **des flux nord- sud** commencent à s'esquisser.

Par ailleurs, les mouvements migratoires vers et à partir du Maroc comme partout ailleurs sont un phénomène qui change constamment de caractéristiques en évoluant dans le temps. Ils sont passés par différentes phases dont certaines ont été marquées par de véritables bouleversements. Etudier cette mobilité ne peut se faire sans tenir compte de la profondeur historique et sans inscrire le fait migratoire dans la longue durée. C'est la raison pour laquelle on débute cet état

des lieux par une présentation des phases majeures de l'évolution de la migration à partir, vers et travers le Maroc. Bien que toute périodisation soit schématique et réductrice, on propose ici quatre phases majeures:

- Du début du siècle dernier au milieu des années 70
- Du milieu des années 1970 à 1990
- De 1990 à 2000
- Les tendances actuelles

Du début du siècle au milieu des années 70 : le modèle classique des migrations maghrébines

Ce modèle se caractérisait par les points suivants.

- L'émigration à partir du Maroc, comme celle à partir de l'Afrique du Nord, était avant tout une émigration ouvrière, produit du système colonial et donc tournée surtout vers la France. Le fait colonial s'est traduit par la mise en mobilité de populations qui étaient jusqu'alors relativement stables. Parmi les manifestations de cette mobilité des flux d'ouvriers marocains, soit attirés par le marché de travail français, soit recrutés de force vont rejoindre la métropole coloniale. Dans un deuxième temps on va assister à l'élargissement des champs migratoires vers d'autres pays que la France. C'est ainsi que l'émigration marocaine, va se diriger vers la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne tout en continuant à se développer vers la France. Cette amplification des flux et leur diffusion à plusieurs pays européens au cours de cette nouvelle phase s'expliquent par la concurrence que se livraient à l'époque les pays européens qui par des accords bilatéraux avec les trois pays maghrébins cherchaient à assurer les sources d'approvisionnement de leurs économies en main d'œuvre.
- A cause de cette origine, la migration marocaine en Europe était surtout masculine, les familles des travailleurs restant au pays. Elle était également tournante et faite de « va et vient » (Charbit, Hily, Poinard, 1997) constants entre le pays d'origine et le pays d'accueil.
- Ces migrations, enfin, ont été spatialement très sélectives et ont affecté en priorité le milieu rural et des régions relativement périphériques souffrant de déséquilibres criants entre les ressources naturelles et les populations. Les

noyaux initiaux ont été le Souss dans le Sud-Ouest et le Rif oriental. L'appartenance à de vieilles communautés paysannes berbérophones, sédentaires explique l'efficacité des réseaux migratoires villageois et s'est traduite par des regroupements des originaires du même village dans la même région d'accueil, le même quartier et parfois la même entreprise.

En conclusion on peut dire que jusqu'au milieu des années 70 le modèle migratoire marocain en Europe se caractérisait par la prédominance absolue de la migration masculine, et de régions d'origine bien délimitées, l'efficacité des réseaux et des filières migratoires, la faible qualification des migrants et un vif attachement à la famille et à la société d'origine (G. Simon, 1979).

La fermeture de l'Europe et le regroupement familial

Au cours des années 70 c'est l'arrêt du mouvement d'immigration, suite à une nouvelle politique des pays européens qui n'avaient plus besoin de la main d'œuvre de l'Afrique du Nord. En plus des fermetures progressives des frontières, des politiques appropriées de rassemblement des familles accompagnées de tentatives pour promouvoir les retours essaient de stabiliser le volume existant de main-d'œuvre immigrée en Europe. Ceci débouche sur les nouveautés suivantes :

Comme stratégie de contournement de ces fermetures les candidats à l'émigration utilisent au maximum le processus de regroupement familial (De Mas, 1990). Ceci se traduit par de profondes mutations des structures démographiques et socio-professionnelles des communautés maghrébines en Europe qui de masculines dans leurs compositions démographiques, deviennent plus équilibrées.

Ces mutations démographiques de la communauté marocaine installée dans les pays européens sont observées dans pratiquement tous les pays, avec des décalages dans le temps liés aux différences des rythmes et des périodes d'installation². Ils ont été étudiés avec un certain détail au début des années 90

²) Voir à ce sujet les analyses par pays contenues dans l'excellente publication de l'Annuaire de l'Emigration Marocaine co-dirigé par K. Basfao et H. Taarji (1994) et édité par la Fondation Hassan II pour les Marocains Résident à l'Etranger et les deux publications plus récentes « Marocains de l'Extérieur », éditées par la même fondation, la première en 2003 et la seconde en 2007.

dans le cas des Rifains installés en Allemagne étudié (M. Berriane, 2007). Afin d'illustrer ces changements profonds nous reprenons cet exemple. La fermeture des frontières des pays européens va limiter le mouvement de va et vient des migrants marocains, le projet migratoire se transforme alors en migration permanente poussant la majorité des travailleurs à faire venir leurs familles en Allemagne, cette mesure étant devenue l'unique possibilité pour immigrer en Europe. Les travailleurs marocains vont inaugurer de ce fait une phase de regroupement assez remarquable. Il vont dans un premier temps procéder à des regroupements primaires qui consistent à faire venir les familles vivants au Maroc, pour ensuite faire largement appel au regroupement secondaire qui concerne la constitution de nouveaux ménages par le biais du mariage de deux personnes dont l'une est installée en Allemagne et l'autre au Maroc et qui se trouvent ainsi en droit de demander leur regroupement familial.

Les résultats du dépouillement des registres de l'immatriculation des deux consulats du Maroc en Allemagne illustrent bien ce mouvement massif de regroupement. Les immatriculations des femmes qui représentaient moins de 17% dans le total des Marocains enregistrés aux deux consulats au début des années 70 connaissent une progression spectaculaire à partir de 1979 pour atteindre des records approchant les 60% au cours des années 80. Les jeunes de moins de 20 ans qui étaient quasi-absents parmi les inscrits sont fortement présents parmi ces inscrits au cours des années 80 et 90.

Suite à ces mutations on va assister à un rééquilibrage de la structure démographique de la communauté marocaine en Allemagne et la stabilisation des familles dans l'immigration. Dès le début des années 90 la structure démographique de la communauté marocaine résidant en Allemagne va présenter un profil tout à fait différent de celui qu'elle avait jusqu'à la deuxième moitié de la décennie 70. La comparaison des structures par âge et par sexe de la situation à la fin des deux premières phases que nous avons distinguées et en 1993, année de l'exploitation des données, permet de saisir les grandes modifications. Sur un total de 4847 Marocains établis en Allemagne et enregistrés aux deux consulats jusqu'en 1993, 59,7 % sont de sexe féminin.

Ces mutations se traduisent également par un rajeunissement de la population. Le poids de la classe des moins de 30 ans (37 %) marque ce rajeunissement de la population marocaine vivant en Allemagne.

Aujourd'hui la communauté marocaine en Allemagne est assez composite sur le plan démographique. Elle comporte, certes, les éléments déjà décrits en 1970, c'est-à-dire les travailleurs immigrés arrivés lors de la première phase et de leur propre grès. Mais cette communauté regroupe désormais d'autres éléments. Ce sont les jeunes de la deuxième génération, qui, contrairement à la génération des primo migrants, sont souvent en contact direct avec la société allemande et sa culture et se positionnent différemment par rapport à cette culture. Leur insertion pose cependant de sérieux problèmes à la fois culturels, économiques et identitaires.

- Au niveau des pays d'origine, le phénomène migratoire ne se limite plus aux foyers traditionnels des montagnes en difficultés et fortement peuplées. Parti du Souss, des oasis et du Rif oriental, le phénomène gagne le Prérif, une grande partie de l'Oriental et paradoxalement se diffuse dans des plaines d'agriculture moderne comme le Tadla. Il gagne également les villes, notamment les capitales régionales qui polarisent les campagnes déjà profondément pénétrées par la migration internationale : Agadir, Fès, Meknès, Nador, Al Hoceïma, Taza, Oujda, Tanger. Casablanca, la grande métropole, ne reste pas à l'écart et sa part dans l'ensemble de la migration internationale est assez élevées (environ le quart) (Simon, 1995, Berriane, 2001).
- Ces nouveaux venus vont contribuer à l'élargissement du champ migratoire maghrébin en Europe puisqu'ils vont aller s'installer dans de nouvelles régions et de nouveaux pays notamment ceux parmi ces pays qui se sont fermés les derniers. L'Espagne et l'Italie deviennent les nouvelles destinations. Les migrants marocains, notamment, font preuve d'une grande capacité à trouver de nouveaux pays d'immigration et bien qu'arrivés récemment en Italie, ils sont déjà bien répartis dans presque tout le pays.
- L'émigration change de nature au cours de cette nouvelle phase. Elle est souvent clandestine, mais concerne désormais des jeunes instruits, parfois même formés dans les universités. Bien que les flux des clandestins comportent aussi

des personnes non qualifiées issues des quartiers périphériques peuplés de néo-citadins, on relève de plus en plus parmi ces nouveaux émigrés des femmes, des cadres, des techniciens et des ouvriers qualifiés.

Pour les pays européens cependant cette phase qui a duré approximativement jusqu'à la fin des années 80, devait être la phase de l'arrêt de l'immigration maghrébine et celle de l'intégration de la communauté déjà installée en Europe. On devait donc s'acheminer vers un système qui tentait de stopper la mobilité internationale, les migrants étant soit " ici " soit " là-bas " où ils étaient rentrés définitivement (Ma Mung et al, 1998). Or, tous les indices tendent à prouver que ce n'est point le cas.

1990 à 2000 : l'accentuation et la complexité des phénomènes de circulation migratoire entre le Maghreb et l'Europe

D'un premier bilan des travaux sur la circulation migratoire (Emmanuel Ma Mung et al, 1998), force est de constater que la circulation des personnes entre l'Afrique du Nord d'une part et l'Europe de l'autre, au lieu de se ralentir comme le visaient les politiques migratoires européennes, a tendance plutôt à s'accentuer et à se complexifier :

- Chercheurs et analystes des migrations nord-africaines n'hésitent plus à employer le terme de diaspora maghrébine. Alors que ce terme a été longtemps réservé à la dispersion juive, la recherche anglo-saxonne l'a davantage théorisé et élargi à d'autres peuples (Gabriel Sheffer, 1986, Armstrong, 1976). En appliquant les critères retenus par ces auteurs pour définir une diaspora (une forte dispersion, le maintien et le développement d'une identité propre au peuple " diasporisé ", une organisation interne de la diaspora distincte de celle de son Etat d'origine ou d'accueil et des contacts continus avec le pays d'origine, réels ou symboliques) on peut effectivement qualifier la migration marocaine de diaspora. En effet, la dispersion de ces communautés est désormais la règle puisque à côté de la France (1.131.000 Marocains)³ les Marocains émigrés se retrouvent en Belgique (285.000), aux Pays-Bas (278.000), en Allemagne

³) Ces estimations, toutes récentes sont tirées de la publication de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger « Les Marocains de l'extérieur » (2007).

(130.000), mais aussi en Espagne (547.000), en Italie (379.000) et dans les pays scandinaves. Cet espace migratoire dépasse désormais l'Europe pour aller toucher la Libye (120.000° ou l'Arabie saoudite (28.000) mais aussi l'Amérique du Nord (100.000 aux USA et 60.000 au Canada), et même l'Australie et la Nouvelle Zélande. Parmi les trois pays du Maghreb c'est la diaspora marocaine qui est la plus remarquable puisqu'elle compte le plus de ressortissants à l'extérieur de ses frontières, soit une estimation en 2007 de 3.292.599 Marocains résidant à l'étranger et qu'elle est la plus dispersée sans que l'on puisse faire la part des premières générations et des 2^{ème} et 3^{ème} générations portant souvent la double nationalité.

- Cette dispersion géographique de l'émigration marocaine traduit également une nouvelle réalité qui renvoie à ce que l'on appelle désormais les réseaux transnationaux et la circulation migratoire. Essentiellement ouvrière au départ, cette migration a connu de profondes mutations professionnelles qui ont conduit bon nombre de Marocains, notamment les *soussi* à s'établir dans le commerce et à mettre en place de véritables réseaux commerciaux qui fonctionnent entre différents pays européens et les pays d'origine. Comme les Asiatiques ils passent du commerce de détail au commerce de gros pour ensuite monter des affaires d'Import-Export, renforcer leurs positions économiques dans le pays d'origine et maîtriser, en définitif, un espace économique transnational euro-méditerranéen.

- Parallèlement, les autres catégories de migrants tout en se fixant définitivement dans les pays européens d'accueil compensent cette fixation en multipliant les déplacements vers les pays d'origine. Cette manière de pratiquer la mobilité étant un trait caractéristique des diaspora (A. Tarrus, 2000), on assiste à la constitution de « territoires nomades » dans lesquels les groupes de migrants se déplacent indifféremment d'un lieu à un autre comme alternative à l'intégration ou à l'assimilation. Désormais le migrant maghrébin vivant en Europe, n'est plus, soit « ici » soit « là-bas » ; il est à la fois « ici » et « là-bas ». En fin de compte la fixation définitive de la population marocaine migrante en Europe ne se traduit absolument pas par un relâchement des liens avec les régions d'origine. Au contraire, cette fixation par le biais de l'intensification de la circulation migratoire et du fonctionnement des réseaux, processus qui

s'inscrivent logiquement dans le processus plus global de la mondialisation, rend ses liens plus denses et se traduit aujourd'hui par des effets sur les régions de départs nouveaux et complexes.

Les tendances actuelles : migrations sud-sud et migrations nord-sud

Cette tendance à la complexification du phénomène se continue de nos jours et les aspects mobilitaires, de réseaux transnationaux et circulatoires deviennent de plus en plus saillants. Venant s'ajouter à ces tendances, de nouveaux flux se développent et exigent de nouvelles approches et de nouvelles méthodes. Il s'agit de deux flux diamétralement opposés dans leurs orientations : un flux sud-sud et un flux nord-sud.

Le flux le plus visible car médiatisé à l'extrême est celui constitué des migrations d'origine subsahariennes. Ces dernières relèvent aussi des migrations dites clandestines ou irrégulières, mais nombreuses sont aussi les entrées qui se font de façon tout à fait régulière. En fait, la complexité du phénomène transparait au niveau des termes et concepts utilisés, ce qui entraîne à la fois une confusion dans les débats, une mauvaise appréciation du phénomène et son exploitation politique et médiatique (De Haas, 2008). Migrations, entrées, séjours réguliers et irréguliers, trafic de personnes, migration de transit, sont autant de termes qui, utilisés dans des situations et des contextes différents sans définitions préalables, ne facilitent pas l'analyse. Rentrées de façons régulières ou clandestines, ces populations ont comme motif principal de transiter par le Maroc pour atteindre l'Europe. Il reste que la majorité de ces flux se fixent au Maroc en attendant un hypothétique passage vers l'Europe. Les chiffres et les estimations sont très approximatifs mais les premières enquêtes menées par les chercheurs attestent la présence de populations originaires de plusieurs pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Que ce soit des pays en conflit avéré comme la RDC, le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Ruanda, le Soudan ou l'Angola ou des pays en conflit larvé comme le Nigeria ou des pays ayant une situation politique intérieure plutôt stable mais en état de paupérisation croissante comme le Sénégal, le Niger, le Mali, le Bénin ou la Guinée ou enfin des pays sans conflit déclaré comme le Cameroun (Escoffier, 2006). L'enquête

menée par Ali Bensaad (2002) en 2000 a montré que parmi les 65 000 migrants qui transitent annuellement par Agadez porte d'entrée du Maghreb, 45% sont d'origine nigériane, 30% d'origine ghanéenne, 13% d'origine nigérienne, 6% d'origine malienne et 5% (3500) seraient des ressortissants originaires d'Afrique Centrale (dont les Congolais) ou des pays anglophones en guerre. Selon cette enquête la majorité de ces migrants (80%) va en Libye, soit pour y travailler soit, pour y transiter et que les 20% restants (environ 15 000 personnes) passent par l'Algérie puis éventuellement au Maroc. Les enquêtes de Escoffier (2006) au Maroc ont révélé que les ressortissants d'Afrique Centrale sont moins nombreux que les Nigériens, les Ghanéens ou les Maliens, ce que confirment également les recensements effectués dans les lieux d'attentes autour des deux enclaves de Sebta et Melilla.

Le phénomène étant relativement récent et son apparition ayant été assez brutale en raison notamment de sa forte médiatisation, les recherches sont à leurs débuts et les premiers résultats permettent surtout de souligner les questionnements les plus récurrents. Reste que ces migrations sont toujours appréhendées sans tenir compte des articulations éventuelles avec les migrations marocaines. Ne sont également retenus pour étude et analyse que les aspects les plus spectaculaires. Tel est le cas de la migration estudiantine africaine au Maroc qui participe au mouvement d'internationalisation des migrations étudiantes mais s'insèrent également dans cette poussée migratoire subsaharienne.

Un autre flux moins visible que le premier mais pas moins important par ses significations et ses conséquences. Il s'agit de **l'arrivée d'Européens** de plus en plus nombreux venus s'installer au Maroc. En effet, de plus en plus d'étrangers investissent dans les médinas marocaines. Ceux-ci acquièrent de vieilles demeures pour y séjourner en tant que résidence secondaires, y monter un commerce ou s'y établir. Des médinas comme celle de Tanger, Asilah, Chaouen, Tétouan, Rabat s'ouvrent de plus en plus à des résidents internationaux. Cependant, le développement d'une communauté étrangère aussi importante reste l'apanage de villes comme Marrakech, Essaouira ou encore Fès. Le phénomène a commencé à Marrakech, dès les années 1960. Les premiers arrivés étaient, à l'époque, des hippies, des artistes et des grands couturiers. Cependant, il y a des années avant, que le peintre Jacques Majorelle

avait découvert le charme de l'Orient à Marrakech. En 1917, il décide de s'y établir en achetant un *riad*⁴ dans l'ancienne médina avant d'être obligé de la quitter par la suite au début des années 1920 à cause de la politique d'urbanisme liée au protectorat.

Aujourd'hui, le cercle s'est élargi et le phénomène s'est amplifié à partir de la moitié des années 1990 pour concerner d'autres couches de la société occidentale. Des intellectuels, des cadres supérieurs, des touristes branchés, etc. Le développement d'une communauté aussi dynamique qu'à Marrakech reste inégalé au Maroc et à la fin de l'année 2000, 457 étrangers ont acheté plus de 500 maisons dans la médina de Marrakech. Ces nouveaux venus sont de nationalités différentes dont les français représentent 60%. Aujourd'hui, Marrakech est devenue saturée, les prix y sont exorbitants et hors de portée des jeunes investisseurs de classe moyenne qui préfèrent investir dans d'autres médinas comme celle d'Essaouira, à des prix encore plus ou moins accessibles.

Essaouira, l'ancienne Mogador, est une ville côtière située au bord de l'Atlantique à 175 km à l'ouest de Marrakech et à 170 km au nord d'Agadir. Sa médina, au style maroco-portugais s'étend sur une trentaine d'hectares et ne représente qu'un dixième de la superficie de la ville et abrite environ 25 000 habitants sur 70 000 habitants dans l'ensemble de la ville.

A l'image de Marrakech avec ces grands *riads*, des étrangers de différents horizons du monde ont élu domicile dans la médina d'Essaouira ; peintres, musiciens et écrivains ont depuis longtemps trouvé dans cette ville un lieu emblématique pour la création et l'art comme elle a été un haut lieu du monde hippie (Jimmy Hendrix) dans les années 1960. Cette installation s'est démocratisée depuis la fin des années 1990, et des investisseurs étrangers de partout dans le monde achètent les anciennes demeures de la médina pour y prendre résidence ou bien pour y diriger une maison d'hôtes. En effet, le dynamisme d'achat et de restauration de ces anciennes demeures enclenché chez les propriétaires étrangers s'est beaucoup étendu pour prendre, plus ou moins, la même allure qu'à Marrakech. Des travaux de relevés ont fait état de pas moins de 200 maisons à propriétaire étranger dans la médina.

⁴Ou Riyad : grande demeure urbaine avec grand jardin intérieur

La ville de Fès, enfin, a rejoint ces agglomérations anciennes qui fixent de plus en plus de migrants européens venus s'installer au Maroc dans un mouvement récent et original qui inverse les flux entre le Maroc et l'Europe. Au mois de juillet 2008, la médina de Fès accueillait quelques 251 étrangers qui s'y sont installés, alors que le phénomène ne s'est amorcé qu'en 2004 mettant à profit le développement des vols low coast sur le Maroc et Fès, ce qui signifie qu'on est au début d'un processus. Les Français arrivent en tête avec 50% de cette communauté étrangère, suivis des Anglais (20%), des Américains (9%), Espagnols (3%) puis les Irlandais, Australiens, Allemands, Néerlandais, etc..

Ces étrangers venus s'installer définitivement au Maroc, ont jusqu'à maintenant été appréhendés par la recherche en tant que touristes et jamais en tant qu'immigrés. Or, ces nouveaux acteurs correspondent parfaitement à la définition de migrants et méritent d'être étudiés en tant que tels.

Appartenant au même processus qui génère des flux nord-sud vers le Maroc, la migration résidentielle des retraités européens se développe également et de plus en plus. Proximité géographique et économique, possibilité de réduire les coûts fixes et de fonctionnement pour les organismes prestataires européens et possibilité d'une qualité de vie liée au soleil, tout cela permet à l'Europe, dont la population vieillie considérablement, d'assurer à une bonne partie de ces populations l'espérance d'un troisième âge de la vie en bonne santé et à moindre coût. Statistiquement, le phénomène est encore résiduel, mais il tend à augmenter et interpelle le chercheur par de nombreuses interrogations.

Conclusion

En dernière analyse, on peut estimer qu'à travers son évolution dans le temps et l'espace la migration marocaine s'est construite une personnalité propre et si elle est souvent identifiée à l'émigration issue des trois pays du Maghreb, elle s'en distingue par une forte spécificité. Elle tire cette spécificité tout d'abord de son histoire, mais aussi de son volume (plus de trois millions de Marocains vivent à l'étranger) et sa forte dispersion géographique. Malgré l'évolution de son projet d'une migration temporaire vers un enracinement dans les pays d'accueil, elle se distingue par son très fort attachement au pays. Enfin, ce qui

fait aussi le caractère saillant de cette migration, c'est son évolution constante et les changements qui affectent ses caractéristiques. De ce fait la recherche portant sur cette migration est constamment à l'affût des changements et mutations du phénomène. Avec les nouvelles tendances, notamment suite aux nouveaux flux qui se dirigent vers le pays ou le traversent, le Maroc se trouve aujourd'hui dans la position d'un espace aux fonctions migratoires de plus en plus complexes.

La mise en évidence de cette forte personnalité de la migration marocaine est l'un des principaux apports de plusieurs décennies de recherches sur la migration marocaine. Ces recherches ont mis en évidence également d'autres aspects et les apports ne sont pas négligeables. Le premier renvoie à la géographie des migrations.

La géographie de l'émigration marocaine

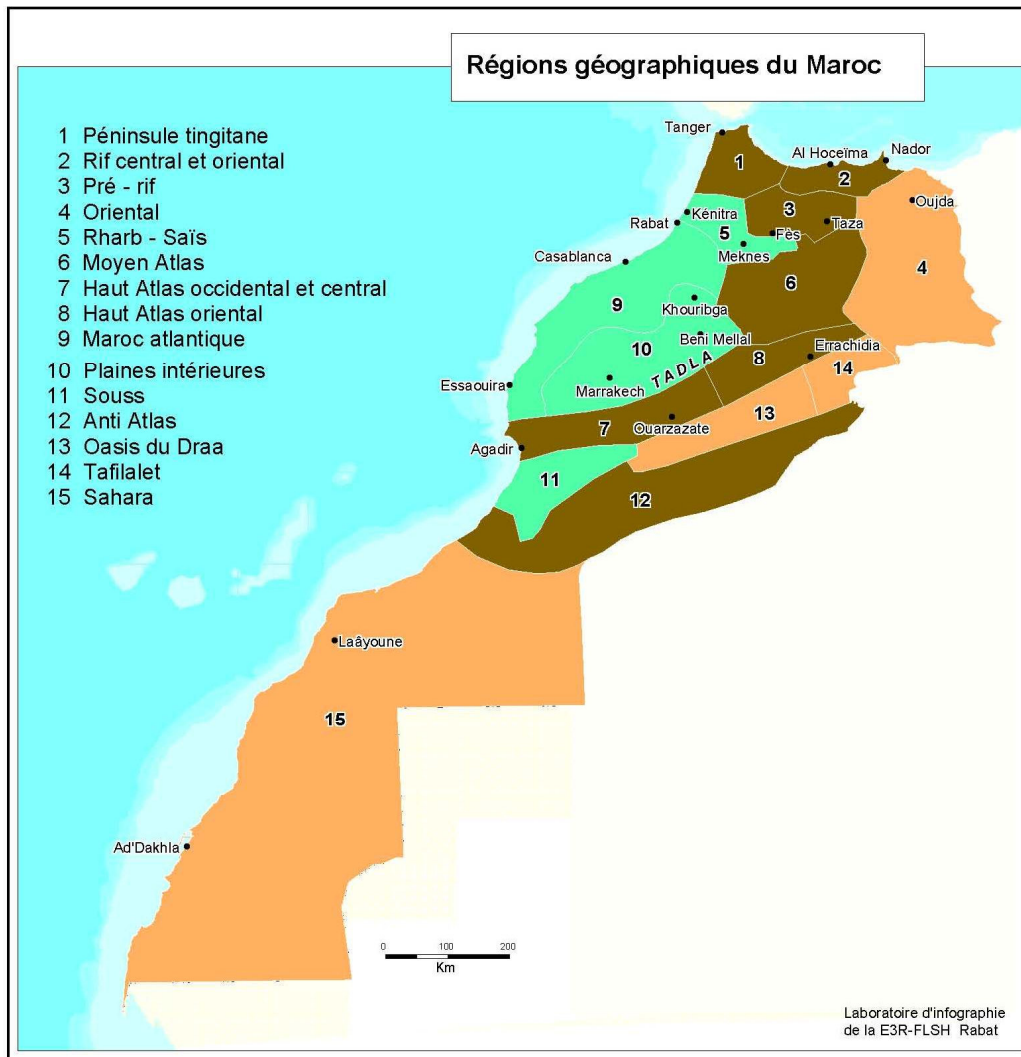
Jusqu'à la fin des années cinquante, l'émigration internationale marocaine a été un phénomène très sélectif sur le plan géographique et ne concernait que des régions très restreintes. Le principal foyer d'émigration vers la France semble avoir été le Souss, auquel s'ajoutent de manière épisodique les autres régions du Sud marocain. Dans le Nord du pays, le Rif oriental qui possédait comme le Souss une longue tradition migratoire envoyait, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, des flux de migrants saisonniers ou temporaires, principalement vers l'Algérie, mais n'était pas, jusqu'alors, concerné par l'émigration vers l'Europe (Noin, 1970 ; Bonnet et Bossard, 1973).

Avec les années soixante et le développement des besoins en main-d'oeuvre de l'Europe occidentale d'une part, et l'arrêt de l'émigration temporaire vers l'Algérie consécutif à l'indépendance de ce pays d'autre part, le Rif oriental et le Nord-Est d'une façon générale sont devenus le principal foyer marocain pourvoyeur de main-d'oeuvre à destination des pays européens demandeurs. Lors de l'enquête organisée par le ministère de l'Intérieur en 1966, la part du Rif et du Nord-Est dans les envois de travailleurs vers les pays européens s'élevait déjà à environ 33,5%, contre 23% pour le Souss et le reste du Sud-Ouest marocain (Noin, 1970 ; Bonnet et Bossard, 1973).

Très rapidement, le phénomène s'étend à l'ensemble du pays. Durant la période 1968-73, la part du Souss, du Rif oriental et du Nord-Est réunis n'est déjà plus que de 34,4%, avec respectivement 10,6% des départs pour les provinces d'Agadir, de Ouarzazate et de Tarfaya, et 23,8% pour celles d'Oujda, Nador et Al Hoceima. L'axe littoral Kénitra-Casablanca, regroupant les provinces de même nom en plus de celles de Rabat et Mohammedia, occupe désormais la seconde place, suivi des provinces de Meknès et Fès. Le Sud-Ouest n'apparaît qu'en quatrième position, suivi de très près par la province de Taza.

Cette distribution géographique de l'époque renseignait sur les caractères sociaux et économiques intrinsèques aux régions touchées par la migration, et permettait d'identifier les causes de ces mouvements. En effet le phénomène a touché en priorité les régions rurales plus que les villes, et a affecté certaines zones relativement marginales et surpeuplées plus que celles favorisées par le milieu et les ressources naturelles. Nous avons donc là une illustration des facteurs d'expulsion ou push factors, spécifiques au milieu rural qui ont alimenté aussi bien la croissance urbaine du pays que la migration extérieure. Mais l'inégalité "historique" dans le degré d'ancienneté de l'exposition à la migration extérieure en tant qu'opportunité économique a comme corollaire une diversité régionale en matière d'impact global de ces mouvements humains (GERA, 1992).

Quatre situations de la migration originaire de quatre unités régionales différentes correspondent à une certaine logique de succession chronologique: la région du Souss (migration la plus précoce dans le temps), le Maroc du Nord, et surtout du Nord-Est (où la migration est devenue dans les années soixante la plus importante source de revenus et de subsistance), les oasis sahariennes (éclaboussées à partir de la fin des années soixante et surtout au début des années soixante-dix), et, enfin, la région centrale, nouvellement impliquée, et qui a comme spécificité une orientation claire de ses flux vers l'Italie.



Le Souss : Une émigration intense et précoce

C'est un vaste triangle de terres planes comprises entre les montagnes du Haut Atlas au Nord, l'Océan Atlantique à l'Ouest et les massifs de l'Anti-Atlas qui la ferment au Sud et à l'Est. L'économie agricole traditionnelle y était fort contrastée: des îlots où des rubans irrigués horticoles (localisées autour des sources et puits ou le long des oueds) se distinguaient au milieu des vastes étendues sèches à agriculture extensive, le plus souvent vouées aux parcours des troupeaux ovins et caprins. Toute la région est sèche et ses ressources ainsi que ses activités économiques traditionnelles sont basées sur les diverses technologies de mobilisation des eaux autres que pluviales en vue d'irriguer. Elle est habitée depuis de nombreux siècles par des populations en majorité (mais pas exclusivement) berbérophones. Les densités moyennes varient entre

50 et 160 habitants au Km², mais ces densités n'ont de sens que rapportées aux surfaces irriguées. L'Etat est intervenu en force dans le Souss: dès les années cinquante, la colonisation française a accaparé environ 28.000 hectares. Après l'indépendance, des périmètres irrigués modernes ont vu le jour: autour de Taroudant (le projet dit Souss-Amont: 7.500 Ha), le périmètre de l'Oued Issen (irrigué par le barrage Abdelmoumen: 13.000 Ha), et le périmètre des Chtouka (18.300 Ha, irrigués par le barrage Youssef ben Tachfine).

C'est dans ces zones irriguées modernes (par pompage ou par barrages) que le secteur agro-business a pris racine. Il s'appuie sur des moyens techniques et financiers importants, mais ne concerne nullement la population locale, car il est le fait de catégories d'entrepreneurs allogènes. C'est ici que l'on trouve les cultures spéculatives de tomate, poivron, agrumes, fraises, fleurs, bananes, etc. qui font la réputation du Souss. En revanche, les anciennes zones de cultures vivrières traditionnelles connaissent un déclin et ont été désertifiées sous l'effet conjugué de l'assèchement dû au tarissement ou à l'approfondissement dramatique du niveau des nappes souterraines (en raison du surpompage mécanique qui impose une compétition "sauvage" aux petits paysans démunis); et de l'hémorragie de la population active masculine, responsable de la friche sociale qui tend à s'y généraliser. Seules les zones de piémont conservent leur intensité d'antan (arboriculture, céréales et élevage), en partie parce que leurs ressources en eaux superficielles demeurent relativement abondantes.

Dans ce contexte le phénomène d'émigration d'une grande partie de la population active masculine depuis le début du siècle dernier constitue un fait géographique majeur qui intervient pour permettre le rétablissement de l'équilibre population-ressources dans cette région. L'émigration y est un phénomène très ancien: vers les villes du Maroc, mais aussi, très tôt, vers l'ex-Algérie française, puis vers l'Europe (surtout vers la France). Au début des années quatre-vingts, un foyer sur deux, en moyenne, dépendait des remises financières des émigrés, et cette proportion demeure globalement valable aujourd'hui. Mais compte tenu de son antériorité, le Souss compte davantage aujourd'hui de « rémigrés » rentiers que d'émigrés actifs ayant encore des attaches solides avec leur zone de départ.

Une région ou l'émigration est la plus intense au Maroc: le Nord-Est (Province de Nador).

Parmi les régions rurales traditionnelles marocaines, le Rif Oriental et, secondairement, le Maroc du Nord-Est représentent, chronologiquement, la seconde grande zone de recrutement des émigrés en direction des pays de la Communauté Européenne, mais, quantitativement, la première (par rapport à la population totale de la zone, la migration extérieure est certainement la plus forte de tout le Maroc). Durant la période 1970-1973, cette zone a occupé la première place pour ce qui est du nombre absolu de départs. En outre, cette région se signale par la grande diversité dans l'orientation des flux migratoires: au lieu d'une orientation dominante vers la France comme le Souss, c'est vers les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique que se dirigent la majorité des émigrés. L'histoire aide à comprendre cette orientation: c'est la colonisation espagnole (et non française) qui a touché cette partie; pendant longtemps, l'Espagne n'était guère attractive pour les émigrés qui se sont donc dirigés ailleurs.

Le Rif Oriental est marquée par un faible potentiel naturel et, surtout, par le caractère résiduel de l'irrigation traditionnelle. Mais malgré la menace permanente de la sécheresse, malgré la marginalisation qui l'a longtemps frappé, le Rif Oriental reste un pays fortement peuplé. Les densités dépassent presque partout, même en montagne, 100 hab/km² et on trouve des secteurs avec des maxima de densités de l'ordre de 300-400 habitants/km². Les fortes densités sont d'autant plus surprenantes que l'économie agro-pastorale traditionnelle qui les supportait était à caractère extensif et souffrait des menaces d'érosion et des risques récurrents de sécheresse. Quelques secteurs de vallées ont connu une irrigation ponctuelle à agriculture intensive, tandis que les versants portaient quelques arbres tels l'olivier et le figuier. Un élevage à base de caprins offrait quelques ressources complémentaires. Mais globalement, le surpeuplement était flagrant.

La croissance rapide de la population a aggravé la pression (accroissement de 2,9%/an entre 1950 et 1960 et 2,5% entre 1960 et 1983). Contrairement au Souss par exemple, l'économie locale basée principalement sur l'activité agricole n'a pas beaucoup changé. Le pourcentage des ruraux sans terre est estimé entre 30 et 40%; ceux qui ont des terres vivent dans de très petites

exploitations (moyenne de 2 à 3 ha par exploitation). En outre, compte tenu des irrégularités climatiques, des faibles possibilités d'irrigation, du caractère non-extensible des terres arables (contraintes de relief et des sols), la production agricole locale devient insuffisante: vers 1970, on estimait qu'elle ne pouvait assurer que 4 à 5 mois de subsistance; la situation s'est aggravée depuis.

L'impact colonial (de l'Espagne) fut totalement négligeable, et explique le retard quant aux équipements de base et le cloisonnement marqué qui caractérise encore de nos jours la région. L'ancienne métropole coloniale n'était alors nullement attirante pour les migrations de travail, de sorte que la migration va l'éviter, au moins jusqu'à la fin des années soixante-dix. Très tôt, la migration saisonnière vers l'Algérie ou vers l'intérieur du Maroc d'une part s'est installée. Depuis la colonisation de l'Algérie en 1830, la main-d'oeuvre locale a pris l'habitude de se diriger vers les chantiers et les fermes de colonisation (20 à 25% des actifs partaient en direction de l'Algérie). A partir des années soixante, le flux migratoire change de caractéristiques : d'une part l'émigration de travail, saisonnière ou temporaire, devient définitive ou pluriannuelle, d'autre part, elle s'oriente dorénavant vers l'Europe, notamment l'Allemagne et les Pays-Bas.

En somme, la migration extérieure va fournir au Rif Oriental les "solutions" que les structures internes ne pouvaient lui assurer. Les paysans pauvres, les ruraux sans terre et les artisans ont été poussés à l'émigration par les difficultés de vivre. L'image de réussite propagée par les premiers partants a vite fait de pousser tout ceux qui le pouvaient à partir. De sorte qu'une fois le mouvement commencé, il a vite atteint des proportions d'une grande ampleur.

Les régions des oasis: troisième grand fournisseur de contingents d'émigrés

Les oasis du Sud et du Sud-Est du Maroc (Tafilalet, Dadès et Drâa, Figuig) constituent des zones agricoles limitées en surface, mais où des concentrations humaines de type "fourmilières" se sont formées tout au long des siècles passés. Leur existence était associée aux ressources en eaux, vitales dans le désert environnant. Ce sont donc des microcosmes où des civilisations hydrauliques "totales" ont été, parfois, au centre de l'histoire du Maroc. Mais la pression

démographique, la rareté des ressources, le changement des mentalités etc., ont partout entraîné une quête accrue de ressources non-oasiennes, donc extérieures. Une intense émigration, d'abord interne, puis externe s'est instaurée dans les structures mêmes de ces oasis.

Les oasis ont développé un des systèmes agricoles traditionnels des plus intensifs du monde, pour subvenir aux besoins de leurs fortes concentrations humaines. Elles forment des espaces artificiels au milieu du désert. L'intensité agricole, due à l'irrigation, reflète la multiplicité des arbres et des cultures que l'oasis porte. Les arbres apparaissent en étages stratifiées (palmier dattier, olivier, grenadier, abricotier). Les cultures annuelles (intercalaires) sont: les céréales (orge, blé, maïs), les légumineuses, et les plantes fourragères.

Depuis son indépendance, le Maroc a accordé quelque intérêt aux oasis: deux interventions de grande envergure ont eu lieu: d'une part, l'aménagement de la grande plaine du Tafilalet, et d'autre part, l'aménagement de la vallée du Drâa. Dans les deux cas, le but était de maîtriser les crues irrégulières des oueds venant du Haut Atlas, afin de garantir des apports réguliers en eaux aux différentes oasis qui en dépendaient. Les conséquences sont mitigées: ces interventions n'ont pas manqué d'avoir quelques effets négatifs dont on mesure de plus en plus la gravité: accroissement de la salinité des sols, limitation des apports en limons fertilisants, réduction des recharges naturelles des nappes phréatiques. Mais elles contribuent cependant fortement à une préservation certaine de ces espaces oasiens comme véritables ressources pour la subsistance, partielle, de leurs populations. Et réduisent, du coup, la pression migratoire potentielle.

Dans le passé, les oasis du Maroc n'ont que rarement fonctionné comme des systèmes fermés à toute influence extérieure; elles participaient au commerce caravanier transsaharien et entretenaient des rapports, certes ambigus, mais intenses et complémentaires avec les grands pasteurs nomades qui les entouraient. Cependant, l'économie d'auto-suffisance traditionnelle dominait. Or, depuis le contact brutal avec la colonisation française, les oasis ont, à l'instar des autres régions du Maroc, fait face à une situation nouvelle dans laquelle leur infériorité économique s'est révélée au grand jour. L'incorporation à une économie capitaliste monétarisée, la croissance démographique très forte (plus

de 3% par an dans le dernier quart de siècle) et la pression sur les rares ressources hydro-agricoles qui en a résulté, sont quelques uns des facteurs qui vont influencer leur devenir. C'est ainsi que le déplacement des centres de gravité économique vers les villes et les régions littorales a conduit à une inversion des rôles, au détriment des zones sahariennes. Cette évolution se déroulait à un moment où les besoins individuels augmentaient (tant les retards, les déficits, et les privations n'étaient plus, culturellement, acceptables). La pauvreté des espaces oasiens (et, surtout, des catégories les plus démunies socialement et ethniquement) apparaissait donc au grand jour. La seule issue à cette crise est apparue dans la recherche d'autres activités en dehors de l'agriculture, principalement grâce à l'émigration. Depuis les années soixante, les migrations internes puis externes sont le fait le plus important à relever. Toute l'économie est devenue basée sur les remises des migrants. En effet, partout, on a observé un exode vers les villes et vers les chantiers industriels de l'intérieur. Les grandes métropoles (Casablanca, Rabat-Salé, Fès, Agadir, Marrakech) et les villes moyennes promues à des fonctions administratives vont attirer les populations oasiennes, principalement du Drâa et du Tafilalet. Dans un second temps, et pour quelques oasis, c'est l'émigration extérieure qui va intervenir, poussant des milliers d'oasiens vers les marchés européens du travail. Cette migration extérieure a surtout affecté dramatiquement les oasis marocaines du Dadess, du Todgha, du Mgoun, du Drâa, et de Figuig. Elle y a atteint un point tel que rares sont les foyers oasiens qui n'ont pas au moins un membre de la famille travaillant à l'étranger qui leur procure des revenus plus ou moins substantiels

Une région récemment touchée par l'émigration: le Tadla

Longtemps, la répartition géographique du phénomène migratoire s'était cristallisée autour de la "rente d'antériorité": le mouvement s'amplifiait par rétroaction dans les zones qui en ont bénéficié en premier lieu. Les régions des plaines et plateaux atlantiques marocain, en dehors des villes, n'ont été jusqu'au début des années soixante-dix que faiblement touchées. Il se trouve que la diffusion du phénomène, intervenue à cette date, a eu lieu dans un moment de fermeture des débouchés traditionnels (France, Belgique, RFA, et Pays Bas). Le

cas de ces régions nouvellement venues est intéressant à analyser, car l'orientation s'y est faite en direction de "nouvelles frontières", principalement l'Italie et l'Espagne. Le Tadla et sa capitale régionale Béni Mellal est un bon exemple.

La région de Fqih Ben Salah fait partie du Tadla, un des fleurons de la politique hydro-agricole marocaine. Sur les 200.000 ha qu'elle compte, 28.000 ha environ sont irrigués. L'eau d'irrigation provient de l'Oum er Rbia, un des grands fleuves marocains. La population s'élevait à quelque 130.000 hab. en 1991, dont 70.000 concentrés dans la ville-champignon de Fqih Ben Salah (qui ne comptait que 13.500 habitants en 1960).

Dans la problématique migratoire, le cas de cette région est instructif: une politique de modernisation agricole supposée améliorer les conditions d'existence de la population et donc la fixer n'a pas abouti à ces résultats de façon convaincante. Ceci ne traduit pas tant l'échec de cette politique agricole que le fait que les mouvements migratoires sont fort complexes. Pour plusieurs catégories, l'alternative migratoire est le choix principal, à l'image des milliers d'émigrés partis depuis le milieu des années soixante-dix. C'est que les inégalités flagrantes qui découlent des structures de la propriété terrienne sont gravement ressenties: dans le périmètre irrigué moderne, 40,7% des propriétés ont moins de deux hectares et concernent seulement 12,3% de la surface totale, tandis que les propriétés de plus de 20 hectares atteignent 1,8% du total, mais couvrent 19,2% des terres. En outre, il y a une part importante de foyers sans terre. Pour ces derniers comme pour les démunis, la migration, d'abord vers la ville, puis ailleurs, est devenue une nécessité.

Parvenue tardivement vers la solution migratoire extérieure, la structure de la migration dans cette région a des caractéristiques différentes:

- elle s'oriente essentiellement vers de nouveaux pays : l'Italie vient en tête avec une attraction exercée sur 80% des émigrés; secondairement, 10% des émigrés se sont orientés vers l'Espagne ;
- elle est directe: 97,5% des émigrés n'ont pas eu d'expérience migratoire passée avant leur départ;

- elle n'est plus l'apanage des masses rurales incultes: seuls 30% des émigrés n'ont jamais été scolarisés, mais 20% ont fait des études de deuxième cycle et 20% ont même entamé des études universitaires;
- enfin, 14% seulement de ces émigrés ne sont pas accompagnés par leur famille. Ceci traduit la précarité de ces nouveaux émigrés qui se trouvent en majorité dans une situation plus ou moins irrégulière.

Plusieurs observations se dégagent de cette étude de la distribution géographique des régions de forte émigration internationale. La première se rapporte aux caractéristiques socio-géographiques et chronologiques des zones de départ, tandis que la seconde se rapporte à leur typologie:

- Les caractéristiques socio-géographiques et chronologiques des zones de départ
 - A priori, le poids des facteurs de répulsion (push factors) est très fort et rend intelligible cette distribution géographique. Les régions de forte migration correspondent, soit à des zones à forte pression humaine (c'est-à-dire des zones d'ancienne sédentarisation), soit à des zones relativement marginales, souffrant de la sécheresse réelle ou menaçante, et où les ressources ne sont pas parvenues à s'équilibrer avec la demande humaine.
 - Cependant, il paraît dans le détail que la géographie de l'émigration extérieure obéit aussi à des facteurs historiques évidents. En effet, il y a des rentes historiques liées à une précocité des départs et qui, par effet cumulatif progressif, a favorisé des régions et pas d'autres. L'exemple le plus évident concerne les plaines atlantiques moyennes, fortement peuplées, se trouvant dans la limite méridionale des cultures sèches, et ne connaissant pas d'irrigation traditionnelle, pour lesquelles l'émigration extérieure demeure un phénomène résiduel.
 - Cependant, depuis la fin des années soixante, et par le biais de l'influence de la ville, le fait migratoire a connu une diffusion généralisée; rares sont les régions rurales qui y échappent, mais l'inégale importance selon les régions n'a pas pour autant été éliminée.
- La typologie des régions de départ

Selon la précocité ou le caractère récent de l'émigration, on classe les zones des départs en deux grandes catégories:

- Les régions à profil migratoire conventionnel: il s'agit de celles, généralement rurales, où la migration a démarré assez tôt (par exemple le Souss, le Nord-est, etc.). Ici, la conventionalité apparaît dans l'importance des départs de la population mâle, le caractère individuel du départ à l'origine, suivi par le regroupement familial, le bas niveau et la faible qualification des migrants.

- Les foyers de départ récent se caractérisent par une structure différente de la migration: les émigrés sont le plus souvent alphabètes sinon des scolarisés de haut niveau, partis à travers une filière urbaine (parfois plus ou moins selon un modèle "clandestin"); l'émigré est encore jeune, il part seul, souvent à destination de l'Italie et de l'Espagne.

Nous avons là deux types de migrations, à partir de deux types de milieux, et qui exigent donc des approches différentes dans l'analyse et le diagnostic.

Les grands apports en terme de connaissance du phénomène

Dans le traitement du thème des migrations, la recherche a été intimement liée à l'évolution du phénomène. Pendant longtemps l'essentiel des recherches portait sur les effets des migrations internationales sur les régions de départ avec en premier lieu, le milieu rural, premier foyer des départs, puis la ville, suite à la diffusion du phénomène sur tout le territoire national. Concernant les retombées sur les régions d'origine de la migration, l'intérêt des chercheurs s'est dès le départ focalisé sur les transferts et leur utilisation, les effets sur la croissance urbaine et notamment la micro-urbanisation, la production du logement, l'animation du marché foncier et immobilier, la distribution de revenus non négligeables venant s'injecter dans les économies locales et dynamiser quelque peu les activités économiques par le biais de la demande des familles d'émigrés et les conséquences sur les comportements de consommation.

S'il y a unanimité autour des effets dynamisant de l'émigration sur le milieu urbain, il y a désaccord sur leurs impacts en milieu rural et les interrelations

entre la migration et les processus de changements agricoles dans les zones de départ. Deux thèses s'opposent. La première conclue aux effets négatifs ou peu innovants en milieu rural. Selon cette thèse la migration internationale entraîne le dépeuplement de certaines campagnes qui se vident de leurs forces vives, ce qui se traduit par un abandon des terres qui étaient autrefois bien exploitées ; par ailleurs les remises d'argent suffisent juste aux familles restées sur place à survivre et lorsqu'elles sont importantes, elles ne s'investissent que dans des secteurs peu productifs. On peut en effet relever ces effets de l'émigration sur de nombreuses régions comme le Rif central et oriental. La seconde thèse insiste, par contre, sur l'effet contraire. Dans ce cas l'émigration permet au contraire à des populations rurales de se maintenir dans des milieux peu favorables, grâce justement aux remises des émigrés. Ceci est l'élément explicatif principal pour comprendre le maintien de fortes densités rurales dans des régions au potentiel limité comme le Rif oriental, le Haut et Anti Atlas occidental au Maroc. Dans d'autres cas l'émigré peut jouer le rôle d'un vrai agent d'innovation et de développement agricole dans sa région d'origine. Il peut entreprendre d'importants investissements comme l'acquisition de terres, l'équipement des exploitations en moto pompes et autres moyens modernes et l'introduction de nouvelles cultures.

Avec la fermeture des pays européens et l'arrêt du mouvement migratoire, le processus du regroupement familial se traduit par de profondes mutations des structures démographiques et socio-professionnelles de la communauté marocaine en Europe dont le projet migratoire, temporaire au départ, devient permanent. En rapport avec ces changements, les thèmes du retour ou non retour prennent de l'importance. Cependant, très vite on se rend compte que la circulation des personnes entre le Maroc et l'Europe, au lieu de se ralentir, a plutôt tendance à s'accroître et à se complexifier. La dispersion géographique traduit une nouvelle réalité qui renvoie à ce que l'on appelle désormais les réseaux transnationaux et la circulation migratoire. Du coup la recherche s'oriente vers des migrants qui majoritairement ouvriers au départ sont de plus en plus des commerçants et des entrepreneurs de l'import-export maîtrisant un espace économique euro méditerranéen. Actuellement les recherches les plus pointues traitent des réseaux transnationaux, des territoires nomades et de

migrants qui se déplacent indifféremment d'un lieu à un autre comme alternative à l'intégration ou à l'assimilation. Le paradigme migratoire est de plus en plus délaissé par les chercheurs pour celui de la mobilité. Venant complexifier le phénomène migratoire, l'arrivée de la migration subsaharienne s'est invitée dans les débats qui s'interrogent sur le devenir du Maroc comme pays de transit ou d'immigration.

Dans ce qui suit, nous allons focaliser le rapport sur les sous thèmes qui nous semblent les plus pertinents et qui ont fait l'objet d'une production scientifique permettant d'explicitier les principaux résultats.

La problématique des retours

L'installation permanente des émigrés dans les pays d'accueil suite à l'évolution du phénomène déjà décrite plus haut suppose une stabilisation de la communauté et un enracinement dans le pays. Les observateurs de l'émigration marocaine s'inquiètent des conséquences de l'enracinement de cette migration dans le pays d'accueil sur les relations de cette migration avec le pays d'origine et partant sur ses retombées notamment en terme de transfert de devises. Certains annoncent déjà, sans apporter cependant de preuves, que les émigrés marocains investissent désormais dans leurs pays d'accueil ; d'autres soutiennent qu'avec la troisième génération les liens avec le pays d'origine s'arrêteront définitivement. La principale interrogation qui transparait à travers études et recherches est devenue la suivante : La fixation définitive en Europe se traduit-elle par la disparition des motifs du retour ?

Mener une étude sur l'émigration de retour, suppose la collecte de données statistiques permettant de cerner au mieux ce phénomène. Malheureusement, l'état actuel de la statistique sur la migration internationale marocaine ne permet aucunement de fournir la moindre appréciation chiffrée sur le poids des retours par rapport aux départs. En exploitant la question sur la résidence précédente du recensement général de la population de 1994, le CERED a estimé l'effectif des migrants de retour à quelques 151 197 personnes, soit un peu moins de 5,7‰ de la population totale du pays et de 50‰ de l'ensemble de la population en émigration (CERED, 2006). Mais c'est là une évaluation qui, de l'avis même

des rédacteurs du rapport, sous-estime la réalité. Les autres études ayant abordé ce thème (Casarino, 2008) se basent sur des enquêtes par sondage en privilégiant des données déclaratives sur les intentions de retour.

Il faut admettre effectivement que le nombre de retours est relativement faible comparé aux effectifs de la communauté marocaine installée à l'étranger. Cependant, les études sur des espaces précis ont relevé ici et là des personnes ayant séjourné en Europe plus ou moins longtemps (mais pas toujours jusqu'à la retraite) et qui s'activent dans différents secteurs d'activités. Le départ de la première génération était lié au travail et le retour se trouvait de ce fait à la base même du projet, la logique de cette émigration économique impliquant le retour dans le pays d'origine. Cela suppose que le retour définitif à prendre en compte ici devait coïncider au plus tard avec le départ à la retraite et donner lieu à la « migration de retour » qui devait donc être liée au cycle de la vie. Or, si effectivement on relève un nombre très faible de cas de retour correspondant à cette définition, il a été observé la présence d'une catégorie d'enquêtés qui a déclaré un retour intervenu après un séjour plus ou moins court. Des observations ont été faites à ce sujet dans le Rif oriental (Berriane, 2003).

Parfois les statistiques officielles des pays d'accueil peuvent aider à estimer ces retours ; C'est ainsi que les données que centralise le Service Fédéral de la Statistique allemand (principal pays d'immigration des rifains de l'oriental) permettent de suivre les effectifs des Marocains venus s'installer en Allemagne et ceux ayant quitté ce pays. Il est évident que ces statistiques ne couvrent que les mouvements officiels et contrôlés par les déclarations et les enregistrements. De même qu'on fait l'hypothèse que tous ceux qui quittent l'Allemagne le font pour rentrer au Maroc. Ces réserves faites, les données officielles nous apprennent qu'il y a effectivement un mouvement de va et vient entre les deux pays. Au total l'Allemagne aurait reçu entre 1992 et 1999 36.169 immigrés marocains, mais en même temps 21.094 Marocains, soit plus de 58% des arrivés, l'auraient quitté. Le solde migratoire demeure certes positif (il est de 15.075) et supérieur à celui de plusieurs autres communautés (dont certaines ont même un solde négatif), mais nous sommes loin d'une stabilisation absolue des Marocains en Allemagne. Certaines années (1994 et 1995) ce solde est très faible, les départs étant assez élevés.

Des enquêtes pointues menées à Nador et sa région confirment ces tendances. En cumulant les réponses aux questions portant sur les années de départ et les années de retour et concernant aussi bien les propriétaires des commerces dans le cas de la ville de Nador, ou les chefs de ménages dans le cas d'Al Aaroui, et leurs parents, nous avons pu suivre l'évolution dans le temps des départs et des retours de cet échantillon de population. Pour 2.470 départs déclarés entre 1954 (premiers départs déclarés) et 1994 (dernière année enquêtée), nous avons pu collecter 539 retours, soit une moyenne de 22% de retours par rapport aux départs. Ces chiffres permettent de suivre les grandes tendances.

On remarque en particulier que les flux migratoires se sont continués tout en baissant au cours des années 70, 80 et 90 et ce malgré la fermeture des pays d'immigration, ce que confirment les chiffres obtenus auprès des consulats et déjà analysés, notamment suite au phénomène du regroupement familial. Mais l'information la plus intéressante concerne l'importance des retours par rapport aux départs. Représentant autour de 12% des départs au cours des années 50 et 60, ces retours augmentent sensiblement au cours des décennies suivantes atteignant plus de 31% des départs. Ainsi même si on est encore loin d'une situation où les retours dépasseraient les départs, le volume de ces retours est assez significatif pour que l'on ignore complètement cette dimension de l'émigration internationale.

Cependant ces retours interviennent souvent après des séjours plus ou moins courts. La part en pourcentage du groupe des anciens émigrés ayant séjourné entre 1 et 10 ans dépasse ou approche la moitié pour l'ensemble de l'échantillon (52,3 pour le Grand Nador) et on ne peut plus ignorer cette catégorie sous le prétexte qu'elle a interrompu son projet migratoire. Certes, tous ces anciens émigrés de courte durée ne fournissent pas le profil d'individus ayant réussi dans leurs projets migratoires et on les rencontre souvent gérant des petits commerces et des services simples. Mais la plupart des anciens émigrés ayant réussi à devenir de véritables entrepreneurs dans les secteurs économiques modernes appartiennent à cette catégorie (M. Berriane et H. Hopfinger, 1999). Il est même possible de soutenir l'idée que le succès professionnel, suite à une émigration à l'étranger, est intimement lié à une émigration de courte durée. Le retour précoce, quant il n'est pas lié à une contrainte externe, correspond dans

ce cas à une réussite. Ainsi faut-il accorder une importance particulière à cette catégorie d'émigrés qui a pu réaliser le projet migratoire tel que conçu à l'origine, à savoir une courte absence pour accumuler argent et savoir-faire et retourner au pays.

Par ailleurs s'il a de plus en plus mal à se réaliser, le retour, rêvé et souhaité, demeure inscrit dans l'imaginaire de la majorité des émigrés originaires de Nador, enquêtés sur place ou en Allemagne. Différents indices tendent à confirmer cette affirmation comme la fréquence des retours à l'occasion des congés puisque le chiffre des retours en période de vacances dépasse désormais 2 millions par an et l'attachement à la région qui demeure la règle grâce au volume et à la diversité des flux de biens et d'argent qui joignent les communautés émigrées et la région.

Il reste cependant que cette problématique du retour qui fait partie intégrante du couple retour au pays d'origine/intégration dans le pays d'accueil est aujourd'hui largement battue en brèche par un nouveau paradigme qui explore une nouvelle dynamique qui serait selon ses défenseurs sous tendue par les mouvements circulatoires et devrait déboucher sur de nouvelles recompositions des territoires.

Emigration et recomposition des territoires de la mobilité

En effet, durant les premières phases de la périodisation présentée en début de ce texte les filières migratoires se sont mises en place, grâce à des réseaux familiaux, villageois, bref suite à des comportements migratoires communautaires organisés en filières. Aujourd'hui, par contre, les mouvements migratoires seraient orientés plutôt par des parcours plus individuels et moins collectifs. On assiste alors à un élargissement des champs migratoires à la fois en Europe et à l'extérieur de l'Europe et à une mondialisation des flux et davantage de complexité. Les parcours du lieu d'origine vers le lieu de la migration ne sont plus linéaires et deviennent compliqués avec notamment des étapes de plus en plus nombreuses et des distances de plus en plus longues. Une fois arrivé dans le pays d'accueil, le migrant est mu par une très forte mobilité qui le mène par différentes étapes vers des destinations toujours renouvelées.

Cette circulation qui remplace la migration est également transnationale et implique, on l'a déjà vu, plusieurs frontières et plusieurs pôles. De ce fait, elle soustrait le migrant de son cadre territorial et le fait basculer dans une identité de réseau (Badie, 1995). Cette prédominance du réseau sur le territoire a poussé les chercheurs à analyser les relations existant entre les pays de la rive sud de la Méditerranée, dont le Maroc, et l'Europe avec de nouveaux paradigmes et de nouveaux concepts (Simon, Cesari, Badie, Tapia, Tarius). C'est ainsi qu'on parle de plus en plus de circulation en lieu et place de migration (Doraï, Hily, Loyer, Ma Mung, 1998, p.66) et qu'on aboutit à la notion de territoire circulatoire et territoire nomade (Tarius, 2000). Ce changement au niveau du discours scientifique correspond bien à la réalité changeante de la migration et des études empiriques le démontrent (Berriane, 2002, Arab, 2005)

Cependant, qu'il soit inscrit dans des mouvements migratoires classiques ou relevant de territoires circulatoires, l'émigré marocain continue à faire preuve d'un très fort attachement à son pays et sa région d'origine et ne manque pas de les faire profiter d'une partie de l'épargne qu'il va accumuler.

La problématique des transferts

Le mouvement migratoire des Marocains à l'Étranger a abouti à la naissance et au développement d'un secteur particulier parmi les agrégats de l'économie nationale. Le poids de ce secteur est devenu incontournable pour la santé économique du pays. Il est souligné par les chiffres suivants : Avec plus de 3 milliards d'Euro, les remises fournissent désormais plus de 40% du produit des exportations et entre 8 et 9% du PIB du pays. Parmi tous les pays d'origine des immigrés vivant en Europe, le Maroc apparaît comme le plus grand bénéficiaire des flux financiers des immigrés vers leurs pays d'origine puisqu'il s'est approprié 11,5% des 18,7 milliards d'euros envoyés par les immigrés résidant en Union européenne.

A un niveau macro-économique, l'étude des retombées économiques de l'émigration implique donc la question centrale des transferts monétaires en devises fortes dont le produit est considéré comme un facteur d'équilibre dans les échanges du pays avec l'extérieur. Au niveau des foyers directement ou

indirectement impliqués, les ressources de l'émigration constituent la base de subsistance. Dans les deux cas, il faut insister sur le fait que les retombées de l'émigration ne se limitent pas aux seuls aspects budgétaires, comptables, et domestiques, mais impliquent aussi, et surtout, les effets multiplicateurs indéniables sur l'ensemble de l'économie nationale et locale.

De ce fait très tôt la recherche s'est attachée à suivre ce secteur, l'intérêt des chercheurs et des praticiens étant porté sur la connaissance de l'ampleur des transferts, de leur localisation et des modalités de leurs affectations, variables essentielles pour mesurer l'ampleur du profit qui en est tiré. En outre, ces variables expliquent d'autres aspects socio-économiques, par exemple certaines formes d'urbanisation que connaît le Maroc en liaison avec la migration et sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Le sujet est resté, néanmoins, relativement peu (ou mal) connu, en raison de la fréquence des pratiques de change parallèle, des modes de transfert informels, de l'ambiguïté des termes, de la diversité des sources statistiques, etc. Pour le Maroc on ne dispose sur cette question que de peu d'enquêtes systématiques et régulières pour pouvoir suivre le phénomène.

La recherche s'est tout d'abord intéressée aux différents modes de rapatriement. Entre la poste, la banque, les canaux informels et aujourd'hui de plus en plus les moyens modernes de paiements internationaux (Western Union), on relève l'augmentation spectaculaire du contrôle des flux financiers par le secteur bancaire. On relève également que le système migratoire marocain, comparé aux autres pays du Maghreb, en particulier l'Algérie, accorde une place réduite aux transferts "souterrains", ou du moins aux transferts non comptabilisés qui font largement appel au système de compensation et aux flux de marchandises. Cette particularité s'explique en grande partie par les mesures incitatives que l'Etat et les banques du Maroc avaient mis en place autrefois pour inciter ces émigrés à rapatrier le maximum de leurs épargnes.

Les effets de ces transferts sont multiples et outre les retombées macro-économiques évidentes ce sont les retombées micro-économiques qui apparaissent les plus intéressantes à mettre en évidence. En effet, les membres de familles restés au pays et bénéficiant de transferts effectués par des émigrés jouissent, incontestablement, d'un différentiel de revenus par rapport aux

familles de non migrants. Il est aussi certain que ces transferts contribuent à la formation des revenus des ménages et jouent donc un rôle capital dans la survie de plusieurs familles au Maroc.

Dans une ville comme Nador, par exemple, 52% des ménages disposent de revenus supplémentaires dont le montant total représente 16,4% des revenus de l'activité principale. Il y a lieu de croire qu'au moins la moitié de ces revenus supplémentaires sont imputables aux ressources issues de l'émigration. De ce fait, mais aussi, il faut le dire, en raison des retombées du commerce florissant et plus ou moins illicite avec l'enclave de Mellila, le revenu moyen annuel par personne est estimé à 4200 DH, alors qu'il n'est que de 1700 DH à Tétouan et de 1947 DH à Tanger, c'est-à-dire dans des villes où la vitalité économique est supérieure. Il est certain que dans des régions où les ressources sont moins diversifiées, la part des envois d'argent des émigrés dans le revenu des ménages est encore plus importante. On pourrait, par conséquent, mesurer l'ampleur des implications, au moins à moyen terme, de tout tarissement de cette source de revenus qu'est l'émigration des travailleurs, sur l'équilibre économique et social des régions concernées. D'où les soucis des responsables face à un éventuel changement dans les comportements d'épargne et d'envois d'une partie de cette épargne vers les régions d'origine.

Par ailleurs et de façon générale, ces transferts jouent un rôle essentiel dans la diffusion des implantations bancaires dans les régions les plus reculées et dans la modernisation de ce secteur. C'est ainsi que plus de 67 % des comptes ouverts dans les petites localités du Nord-Est (Zeghaneghane, Midar, Jbal Aroui) appartiennent à des migrants (Berriane et Hopfinger, 1999). A Taza, cette proportion est de 61 % et à Tiznit, elle est de 65 %. Il y a là un effet indirect de l'émigration sur le resserrement de la trame des équipements bancaires et la modernisation de l'environnement économique. A la limite on pourrait imaginer que sans les émigrés il y aurait des localités (les petits centres du Nord-Est) qui ne seraient pas touchées par les équipements bancaires.

Par le biais de ces transferts la migration internationale des Marocains va avoir des effets non négligeables sur les milieux de départ qui ont fait l'objet de l'essentiel des études et recherches menées par les géographes, entre autres.

L'émigration internationale et le développement

L'analyse de la relation entre migration internationale et développement dépasse les effets de l'émigration en terme de remises envoyées à titre individuel aux familles, pour s'intéresser au rôle que les émigrés peuvent jouer en matière de développement de leur pays d'origine à une échelle plus large.

L'intérêt pour ce thème est justifié par l'importance prise par les migrations internationales en terme de potentiel humain et financier en circulation entre des pays d'origine et des pays de destination, permettant d'apporter une relative correction aux déséquilibres qui en ont été la cause.

La recherche scientifique a investi ce domaine et ouvert des pistes de recherche qui ont permis de comprendre le phénomène migratoire et d'inspirer aux décideurs les mesures à prendre pour une optimisation de l'utilisation des compétences et des fonds des émigrés.

D'ailleurs le lien entre migration internationale et développement est devenu une préoccupation essentielle des organismes chargés de la gestion des problèmes migratoires et des états nationaux concernés par l'origine ou la destination des migrants.

Une façon de "faire des envois de fonds un outil plus performant de réduction de la pauvreté et de développement économique dans les pays d'origine, et trouver des solutions novatrices et plus efficaces pour faciliter la participation des diasporas au processus de développement de leur pays d'origine"⁵.

Car même s'il y a divergence dans les objectifs, la convergence des intérêts en a fait une question politique à l'origine d'une nouvelle configuration de la coopération internationale entre pays émetteurs des flux de migrants et pays récepteurs.

En effet, si pour les premiers la participation des émigrés au développement de leur pays est une aubaine qui permet aux Etats, mis en difficulté par les problèmes de la pauvreté et du sous développement, de tirer parti d'une manière plus efficace d'un potentiel jusqu'ici dispersé et mal géré, pour les seconds, au

⁵) Migration et développement: Opportunités et défis s'offrant aux décideurs. IOM. Migration Research Serie n°22

delà de la création d'un meilleur cadre de vie aux populations, l'incitation des émigrés à s'investir plus dans le développement de leur région a aussi pour objectif de permettre de ralentir, voire de freiner, les flux migratoires.

Mais au-delà des stratégies politiques qui en sont le corollaire, le lien migration développement d'un côté, a permis d'impliquer de façon systématique les populations émigrées dans le processus de développement de leur pays, et de l'autre, à travers la vie associative ou même l'adhésion à des partis, a ouvert la voie à une participation politique plus dynamique dans certains pays d'accueil.

En abordant cette thématique la recherche a évolué parallèlement aux changements conceptuels relatifs aux deux termes de la migration internationale (émigration/immigration) et développement

D'une part les migrations internationales étaient, dans un premier temps, perçues comme un phénomène unidirectionnel qui lie deux pays et dont les déterminants sont expliqués par la situation de sous développement du pays d'origine. Durant les deux dernières décennies cette correspondance entre société de migrants et territoire étatique a tendance à s'effilocher pour céder la place à des territoires organisés en réseau transnationaux. Car il y a eu non seulement une ouverture du champ migratoire, en Europe et vers d'autres destinations, mais également le champ de déploiement de l'activité des émigrés, dans un contexte marqué par la crise de l'emploi, impose une vie itinérante et inscrite dans un territoire de circulation mouvant.

D'autre part la notion de développement reposait sur une approche économique focalisée sur "la liaison mécanique entre l'accumulation productive et la dynamique de la croissance" en plus du rôle massif conféré à l'Etat, avant qu'elle ne s'inscrive dans les changements qui bousculèrent le monde à partir des deux dernières décennies du XXème siècle.

Parallèlement au mouvement de la mondialisation et du regain d'intérêt pour les aspects bénéfiques du marché et des échanges internationaux, ainsi que du rôle d'entrepreneurs des acteurs, la notion de développement est aussi articulée sur des considérations de spécificité culturelle, d'éthique, de bonne gouvernance et du respect des équilibres environnementaux.

Les travaux sur l'émigration internationale et son impact sur le développement au Maroc sont nombreux et remontent à la fin de la décennie 60. Ils mirent l'accent sur les transformations, en milieu urbain ou rural, des aspects socio démographiques, économiques, culturels de la société, dont le vecteur est l'émigré à travers l'argent qu'il envoie aux siens ou par sa réinstallation au pays⁶. La prise en considération de la notion de développement dans ses différentes acceptions théoriques pour étudier le rôle de l'émigration internationale, positif ou négatif, sur le pays d'origine, est également ancienne mais rarement explicitée. Le terme développement revient rarement dans les titres des publications sur le thème.

Parmi les études qui ont privilégié le rapport émigration développement on peut citer celles qui relèvent de deux approches décalées dans le temps: la première, déjà ancienne et relativement dépassée, rattache le phénomène migratoire à une situation de sous développement et considère l'Etat comme agent responsable de la mise en oeuvre des politiques de développement, la deuxième, plus récente et novatrice, voit dans l'émigration un phénomène imposée par les échanges transnationaux et le développement une affaire régulée par l'Etat mais qui relève de l'action des entrepreneurs et autres acteurs organisés en réseaux.

Emigration/développement au Maroc dans le contexte des années 70-90

Les premières études sur l'émigration et développement au Maroc remontent au début de la décennie 70, et ont été menées dans le cadre de projets commandités par des pays récepteurs de la main d'oeuvre marocaine. C'est le cas du projet REMPLOD "Réintégration des travailleurs émigrés et promotion des opportunités locales pour le développement" à travers lequel le gouvernement néerlandais tentait de faciliter le retour des émigrés marocains, tunisiens et turques dans leurs pays d'origine.

⁶ (Voir plus loin les sources bibliographiques citées dans les sous-chapitres qui traitent " Les effet sur les régions de départ").

Ce projet a donné lieu au Maroc à une étude réalisée conjointement par l'Institut national des Statistiques de Rabat et l'Institut de géographie sociale (SGI) de l'Université d'Amsterdam.

Plusieurs publications sont issues de cette étude et ont abordé la question à des échelles différentes.

Dans "Migration de développement. Migration de sous développement. Une étude sur l'impact de la migration internationale dans le milieu rural du Maroc"⁷ les principales conclusions nuancent l'effet de l'émigration vers les Pays Bas sur le développement des régions d'origine. Cette émigration n'est pas considérée uniquement dans sa contribution au développement économique en général et l'amélioration du niveau des familles au pays, mais aussi par ses effets contradictoires dans la mesure où elle est le résultat du sous développement et produit du sous développement. Au lieu de résoudre les problèmes du sous développement l'émigration les renforce car elle perpétue les relations de dépendances avec le pays d'accueil.

Dans la même optique, mais à une échelle régionale, l'étude publiée par Paolo De Mas sur le Rif (Paolo de Mas, 1978), démontre les obstacles structurels inhérents au contexte marocain de l'époque responsable de la marginalisation de certaines régions périphériques. L'interventionnisme de l'Etat bloque la possible participation des émigrés et empêche l'aboutissement des programmes de coopération pour le développement.

Dans une étude sur le monde urbain (Hamdouch et al. 1981), le changement des caractéristiques de l'émigration marocaine est appréhendé à travers une série de paramètres socio démographiques, économiques et culturels. En relation avec l'impact sur le développement, au-delà des effets sur le niveau de vie ou les conditions de logement qui s'améliorent dans le cas des familles des émigrés contrairement aux foyers non émigrés, les investissements des émigrés sont évalués à travers leur utilisation dans les secteurs de la construction du logement, dans l'achat des terres agricoles et dans la création de petits commerces.

⁷) Rabat/La Haye. INSEA/IMWOO/NUFFIC/REMPLOD.

D'autres recherches menées durant les décennies 80 et 90 à des échelles locales, régionales et nationales se sont focalisées essentiellement sur l'impact économique de l'émigration en soulignant à chaque fois les nuances qu'imposent la nature du cas ou de la région étudiés.

Car les familles dont sont originaires les émigrés ne réagissent pas toutes de la même façon aux apports matériels et non matériels véhiculés par l'émigration. Certaines arrivent à peine à répondre aux besoins essentiels, d'autres par contre disposent de potentialités supplémentaires pour se permettre l'épargne, voire l'investissement productif (Lassonde, 1981).

Les effets des migrations sur le développement régional représentent une dimension à laquelle se consacrent généralement les recherches géographiques. En donnant bien sûr à la notion de région une signification propre à chaque auteur et qui peut correspondre à un territoire local comme à une grande région naturelle ou institutionnelle. A l'heure où le développement régional ne constituait pas encore une priorité politique, les études consacrées au thème se sont attachées à démontrer les aspects qui dans l'impact de l'émigration internationale pourraient être retenus comme un fait saillant par lequel les régions à forte émigration se démarqueraient par rapport aux autres régions.

Mais il a été démontré que les régions d'origine des émigrés ne sont pas toutes dans une même situation de marginalisation. Non seulement elles ne connaissent pas toutes le même niveau de déstructuration du système traditionnel, mais elles ne profitent pas au même degré de la manne des interventions de l'Etat. Aussi certaines régions, comme le Rif, disposant d'une importante communauté à l'étranger ne profitent pas de façon optimale des revenus migratoires de leurs émigrés. En l'absence d'une véritable politique de développement régional, une partie importante de l'argent de l'émigration est investie dans les lieux les plus favorisés du pays. Des études ont démontré que la plus value des investissements des émigrés, comme c'est le cas de leurs dépôts bancaires, est drainée vers les régions économiques les plus dynamiques situées sur l'axe atlantique. Ce qui prive les régions d'où les émigrés sont issus d'une importante manne financière qui aurait été utile pour leur développement. (Lazaar 1990, Hopfinger 1998, Lacomba 2004).

Au niveau régional il y a donc une certaine nuance quant au rôle des apports financiers en matière de développement. Car même si l'apport des émigrés en capitaux est considérable en terme de volume, les effets de modernisation du tissu économique ne peuvent pas être considérés comme des indices du déclenchement d'un processus de développement. Ceci peut s'expliquer, soit par la faiblesse des équipements publics, surtout en milieu rural, qui ne favorise pas la valorisation optimale des possibilités d'investissement (Popp 1998), soit par le fait que la réussite de la carrière migratoire ne concerne que des catégories d'émigrés et par conséquent ne constitue pas la règle (Kagermeier 1998)

Sur un autre registre et à une échelle macroéconomique, d'autres analyses sont allées du fait que les remises de fonds d'origine émigrés sont en progression continue et mieux gérés pour parler des effets positifs induits qu'ils peuvent entraîner dans plusieurs domaines allant de l'accélération de l'urbanisation à la transition démographique, en passant par la progression de la scolarisation, la réduction des inégalités éducatives entre sexes, les changements de la position sociales de la femme, et la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. (Berrada 1993).

Dans le même ordre d'idées, l'émigration est aussi considérée comme un facteur ayant contribué à la réduction de la pauvreté à travers les transferts directs aux familles et/ou à travers les investissements créateurs d'emplois (Bouchrachen 2000).

L'Emigration à l'heure de l'émigré acteur du développement

Durant les deux dernières décennies l'émergence des émigrés en tant qu'acteurs de développement a suscité l'intérêt de plusieurs études qui ont abordé la question à différentes échelles et à partir de plusieurs angles de vue.

Certaines études ont cerné la problématique à partir de l'émigré acteur de changement dont l'initiative entrepreneurial peut générer une dynamique économique à un niveau local (Berriane 1998).

D'autres se sont attachées à l'analyse du rôle joué par les immigrés, à partir d'un pays de destination, dans le développement de leur société d'origine. A travers des actions menées dans le cadre des associations constituées dans le pays d'accueil et dont les initiatives sont accompagnées par des interventions des organismes officiels dans le cadre du Co Développement.

Les associations d'immigrés marocains en Europe ont été pionnières dans un contexte où on recherche le lien entre migration et développement de la société d'origine⁸ Leurs projets de développement sont passés de l'assistance (donation de matériel scolaire, sanitaire...) à des actions de développement local (projets intégrés et durables). Certaines associations articulées à une localité déterminée ont évolué vers des organisations d'émigrés qui travaillent pour l'ensemble du pays ou d'une région particulière. Mais des problèmes subsistent quant à la coopération entre associations d'émigrés et associations locales pour développer des projets communs. Aussi les actions de développement ne sont-elles pas toujours dirigées vers les régions les plus nécessiteuses (Lacomba 2004).

La relation émigration/développement comporte aussi une dimension politique. L'Etat dans son adhésion aux principes démocratiques et de bonne gouvernance partage ses prérogatives en matière de développement territorial avec des acteurs issus d'horizons divers, dont les associations d'émigrés.

Mais la perception des rôles que les nouveaux acteurs sont appelés à jouer et la marge de manoeuvre qui leur est laissée dans leurs actions impliquent des divergences entre les Etats concernés par la question du lien entre migration et développement.

Ainsi dans le cas de la migration marocaine en Espagne et son incidence sur le développement du Maroc (Lacomba 2004), les organismes officiels et les ONG marocains considèrent cette relation positive, alors qu'elle est considérée comme négative par leurs homologues espagnols.

D'autres études inscrivent cette relation dans le champ migratoire transnational et dans la stratégie déployée au niveau de territoires d'origine et d'accueil mis en réseau. (Lacroix 2005)

⁸) Cas de Migrations et Développement en France, REMCODE en Espagne.

D'une manière générale, le développement par la migration est considéré comme ayant une incidence diffuse sur le contexte d'émigration. Et cette situation a été largement expliquée par deux facteurs essentiels; (i) l'absence d'une politique claire et d'une stratégie véritable qui articule de forme directe migration et développement, (ii) le déficit en matière d'approche scientifique de la relation migration internationale/développement; les deux notions étant souvent appréhendées de façon séparée.

Les effets sur les régions de départ: milieu rural

L'impact de l'émigration sur la situation socio économique et environnementale des campagnes est considéré parmi les sujets qui ont été le plus abordés en rapport avec le phénomène migratoire.

Mais en considération des mutations des contextes socioéconomiques et culturels des pays de départ comme des pays d'accueil, l'émigration sous toutes ses formes est devenue un axe de recherche principal dans le champ des études sur le rural, et a suscité plusieurs renouvellements et avancées sur les plans théoriques et méthodologiques.

A l'origine de la recherche sociale sur le rapport émigration fait rural

L'intérêt porté à cette problématique n'est pas récent, et on peut le faire remonter aux études qui eurent pour objet les transformations induites en milieu rural marocain sous l'effet du choc colonial. Ce dernier était perçu comme ayant eu un effet déstructurant sur le système social rural traditionnel. Il est à l'origine du déclenchement des mouvements migratoires qui eurent pour résultat le dépeuplement de certaines campagnes. Les surplus démographiques qui résultèrent d'une amélioration des conditions d'hygiène et de la baisse de la mortalité ont été tout simplement investis dans l'alimentation du système colonial en main d'oeuvre et en éléments de l'armée et de l'administration.

Les premières études ayant soulevé cette problématique (Montagne 1958, Berque 1955, Lesne 1958, Le Coz 1964) se sont intéressées à l'ampleur de ces

déstructurations, mais en même temps elles ont souligné l'importance des impacts en matière de changement social, de mutation des structures de production et d'accès à la modernité dont les vecteurs furent des militaires retournés au pays après la démobilisation qui a suivi la grande guerre, ou des fils de notables intégrés à travers le système scolaire à la culture coloniale.

Jusqu'au début des années 70, l'émigration internationale en tant que phénomène affectant le monde rural n'était pas abordée de manière directe (Adam 1972). Les études appartenant aux champs disciplinaires de la géographie, l'histoire, la sociologie et l'anthropologie, abordaient la question selon une optique de déracinement et de dévitalisation des campagnes sous l'effet de l'émigration.

On peut y voir des positions de recherche qui s'inscrivaient dans la ligne tracée par des sociologues comme Bourdieu et Sayad (Bourdieu et Sayad 1964) dont les travaux se sont consacrés aux campagnes algériennes et ont ouvert la voie à ce type de position, ou encore Mendras dans son oeuvre sur la fin des paysans (Mendras 1970).

Mais ces positions qui voilaient à peine leur réaction négative à tout ce qui pouvait perturber l'ordre éternel des champs allaient être réajustées au fur et mesure des avancées théoriques et méthodologiques des études spécialisées dans les migrations internationales.

En allant en contresens des idées reçues, l'émigration internationale à son initiation n'avait pas un effet de dépeuplement définitif, car non seulement le croit démographique positif y était maintenu (voir les recensements successifs), mais également parce que les départs, dans leur début, n'étaient pas définitifs. L'émigration internationale, même si elle avait un caractère communautaire concernait des individus issus de différentes familles. Les femmes, les enfants et les parents restés sur place assuraient la continuité du système de production, et maintenaient l'émigré attaché à son terroir. Sauf dans des situations bien particulières, liées à l'extension de la propriété agraire d'origine coloniale et capitaliste urbaine, comme dans le Rharb, le Tadla, le Haouz, ou dans des régions où l'émigration internationale a supplanté un exode interne déjà ancien comme le Rif et le Souss, l'on peut dire qu'au moins jusqu'au début des années 70 les campagnes marocaines ne ressentaient pas encore de manière structurelle

l'effet de l'émigration internationale sur les plans de l'équilibre démographique et de la stabilité des systèmes productifs.

Mutation du fait migratoire et renouveau des études sociales sur son impact au niveau des campagnes

En effet, d'aucuns considèrent que l'émigration internationale a connu une mutation, après le premier choc pétrolier de 1973. Les restrictions imposées par les Etats européens à l'accueil de la main d'œuvre issue des pays du Maghreb et les réglementations mises en place pour l'aide au retour et pour le regroupement familial ont eu des conséquences sur les pays d'origine des immigrés. D'un côté l'aide au retour, même si elle n'a touché que des effectifs limités, a provoqué un reflux d'une partie d'anciens émigrés vers leurs douars, et de l'autre les émigrés ayant préféré s'installer en Europe saisirent l'opportunité du regroupement familial pour se faire rejoindre par leur famille, provoquant ainsi le départ des femmes et des enfants qui constituaient le fondement démographique des douars.

Si le retour de quelques anciens émigrés peut être considéré comme un épiphénomène, le regroupement familial a non seulement compromis l'avenir démographique des campagnes, mais il a également contribué au relâchement des rapports entre l'émigré et son terroir. Cette relation est reconsidérée en fonction des éléments familiaux (père, mère et frères) restés au pays et de l'importance de l'exploitation familiale en terre et en cheptel.

Mais il faut dire que la tendance au relâchement des liens entre émigrés et leur terroir d'origine allait se renforcer avec le début de la décennie 80. Il y a eu la convergence des sécheresses et de l'application d'une politique d'austérité imposée par la Politique d'Ajustement Structurel, pour déstabiliser les exploitations familiales et stimuler l'exode vers les grandes agglomérations urbaines ou les centres ruraux locaux.

On entra dès lors dans une phase de mobilité résidentielle qui affecta aussi les familles restées au pays des émigrés. Car parallèlement à la crise des campagnes le Maroc commençait à connaître un vaste phénomène d'extension des centres

urbains et de développement de la construction largement financée par les apports des Marocains de l'étranger.

Sensibles à ces transformations sociales relatives à la mutation du phénomène migratoire, les sciences sociales s'intéresseront de manière systématique à l'émigration internationale dans ses différentes dimensions, allant de l'analyse des causes qui la produisent aux effets qu'elle engendre sur les pays d'origine, en passant par l'étude des profils socioéconomiques et culturels des émigrés.

Mais les différentes disciplines n'ont pas abordé les aspects de l'impact de l'émigration internationale sur le milieu rural avec la même pertinence.

Les travaux relevant de la science économique inscrivent leur approche dans la double échelle macroéconomique du pays, et microéconomique des ménages. D'un côté ils relèvent l'importance de la part des apports financiers des émigrés au PNB et par là leur participation à la croissance économique globale (Hamdouch et al. 1981 et 2000, Belguendouz 2006), et de l'autre des études ont focalisé leur intérêt sur l'évolution du niveau de vie des ménages comme conséquence de l'aide qu'ils reçoivent de leur membre en situation migratoire (Chaabita, 2007).

En sociologie et anthropologie l'orientation des études vers l'analyse de la transformation des campagnes en conséquence de l'émigration internationale est ancienne. Les thèmes soulevés se rattachent à la désagrégation des systèmes sociaux traditionnels et au changement social d'une manière générale dans lequel l'émigré est perçu comme un vecteur de modernité qui participe à la diffusion de nouveaux modèles de comportement et de consommation (Pascon 1983, Hart et Raha 1999, Mernissi, 1998).

Les études géographiques sont plus foisonnantes en la matière et relèvent d'une tradition qui, en plus de privilégier des échelles plus circonscrites, allant du régional au local, a longtemps été dominée par les études rurales qui abordaient aussi des problématiques migratoires.

Un premier bilan sur les études géographiques en matière d'émigration internationale dans son impact sur le milieu rural a déjà fait l'objet d'un article signé par Bencherifa "Migration extérieure et développement agricole au Maroc" (Bencherifa 1993) et dont nous reprenons ici les grandes lignes.

L'article est une mise au point théorique et méthodologique sur la question qui s'éloigne des jugements hâtifs qui marquèrent les études antérieures sur le monde rural. L'auteur explicite son propos en exposant le postulat selon lequel "L'émigration est une des réponses les plus fréquentes à laquelle la population marocaine a eu recours au XXème siècle pour faire face aux contraintes socio-économiques qui pèsent sur elle, tels, par exemple, les déficits et les besoins engendrés par une démographie galopante. Temporaire ou définitive, intérieure ou extérieure, on ne peut manquer de retrouver son impact fort et direct sur les agro systèmes traditionnels marocains. Plusieurs régions rurales marocaines ne 'fonctionnent' plus que grâce aux importantes injections de revenus en provenance des émigrés extérieurs" (Bencherifa, 1993 p.51).

Mais ce postulat affirmatif ne l'empêche pas de construire son raisonnement sur le doute qui sévit quant à la pertinence des études et à leur objectivité scientifique.

Car si l'impact négatif de l'émigration, à travers le dépeuplement et l'abandon de terres, peut facilement être argumenté, les apports positifs sont au contraire difficilement quantifiables, dans la mesure où le changement social à la campagne et la modernisation des structures agricoles sont le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs.

Ce qui l'amène à faire état de la confrontation entre deux thèses contradictoires. D'un côté les adeptes d'une évaluation "négative" des conséquences de l'émigration sur les régions rurales de départ, et de l'autre les tenants d'une vision positive sur l'impact de la migration à travers les innovations et dont les acteurs seraient des émigrés, comme il a été constaté par l'auteur même dans ses études menées sur les oasis ou dans le Souss.

Les deux thèses se basent en fait sur une interprétation contradictoire des phénomènes du dépeuplement, de l'utilisation faites des remises monétaires envoyées, et du rôle que sont sensés jouer les émigrés qui retournent définitivement dans leur pays d'origine.

Il n'en demeure pas moins que ces deux thèses dépendent d'une approche holistique de la société rurale, et demandent à être réajustées en tenant compte des spécificités de chaque milieu de départ, en s'intéressant à la dimension

individuelle des changements comportementaux, en ayant un référentiel de foyers témoins non touchés par l'émigration, et en plaçant le changement dans une dimension temporelle.

Il est certain que durant plusieurs décennies l'émigration internationale fut alimentée par les régions rurales marginales, où le croit démographique rendait difficile le maintien d'un équilibre entre besoins alimentaires et production agricole, où l'absence d'innovation technologique maintenait les systèmes agricoles dans un niveau de productivité faible, mais aussi où l'appartenance ethnique, les inégalités foncières et en capital ne mettaient pas toutes les familles sur le même pied d'égalité devant la crise.

Ce sont en réalité des régions qui furent maintenues à la marge de la modernisation des structures agricoles, à une époque où les investissements de l'Etat étaient considérés comme un vecteur créateur de disparités spatiales et de dualisme agraire entre régions hydro agricoles modernes et régions d'agriculture pluviale traditionnelles.

C'est par rapport à cette marginalité que les études se sont intéressées au changement en le mettant en rapport avec l'émigration extérieure. Et ce n'est pas un hasard si la majorité de ces études se sont dédiées à l'analyse des régions d'émigration traditionnelles, en l'occurrence le Rif central et oriental, les oasis du Sud-Est (Todgha, Dades), le Haut Atlas occidental et l'Anti Atlas, et le Souss (voir le recueil bibliographique qui accompagne cet état de la recherche).

Tout en ayant des positions divergentes sur la nature positive ou négative des retombées, les études se sont focalisées sur les aspects suivants:

- Les aspects sociaux: l'émigration extérieure est considérée comme un facteur ayant contribué, à travers l'entretien matériel des familles restées sur place, à la permanence des structures sociales traditionnelles. Ce qui permet de souligner la solidité de l'attachement des émigrés à leur pays d'origine, maintenu malgré les mutations du phénomène migratoire au lendemain de l'adoption de la règle du regroupement familial, et qui, selon la majorité des auteurs, constitue une caractéristique du modèle migratoire marocain.
- Les aspects économiques liés à la redistribution des revenus migratoires. Les études se sont intéressées à l'impact de la redistribution des

ressources monétaires d'origine externe sur les structures économiques locales. En effet, que ce soit sous forme de remises monétaires aux familles ou de capitaux investis dans le secteur du bâtiment, des services ou dans les activités agricoles et d'élevage, ces apports migratoires ont favorisé un changement du profil économique de plusieurs régions à forte émigration.

Les études, dans leur diversité régionale, ont permis de contextualiser les effets de l'émigration sur les structures sociales, économiques et spatiales des campagnes marocaines. Les changements qui se manifestent par la désertification sociale, la revivification ou l'intensification des systèmes de production, l'adoption de nouveaux modèles culturels, sont observés en prenant en considération leur pertinence dans chaque cas étudié.

Au-delà des schémas classiques des études pionnières qui ont permis de donner un panorama régional des causes et des effets de l'émigration, des études plus récentes vont dans le sens d'un renouvellement des problématiques abordées et des outils méthodologiques mis en œuvre.

En s'éloignant du déterminisme physique et/ou culturel les flux migratoires sont considérés comme étant le résultat de la combinaison d'une série de facteurs économiques (revenus faibles, sous emploi, bas salaires), sociaux (absence de perspectives, inégalités foncières, discrimination sur la base du genre), culturels (manque de loisirs, recherche de nouveaux modèles) et politiques, qui interagissent dans un contexte soumis à une dynamique et traversé par des inégalités de tout genre. Le changement du contexte social et économique est donc antérieur au déclenchement de l'émigration qui, par contre, a été la cause de son amplification et de l'accélération de son rythme.

Durant les dernières décennies l'effet multiplicateur de l'émigration internationale sur les économies et la société rurale s'insère dans une nouvelle approche qui considère la campagne dans ses nouveaux rapports à la ville. Les centres urbains sont devenus le foyer où se déploient les impacts de l'émigration (Berriane et Hopfinger, 1992 Lazaar, 1990, Ait Hamza, 1992). Par ailleurs l'émigration est aussi reconsidérée en tant que cause de la consécration et de l'amplification des inégalités sociales, économiques et culturelles dans les régions de départ (S.H. Steinmann, 1993).

Partant du rôle que jouent les associations des émigrés en matière de développement local des régions d'origine, des études se sont intéressées aux réseaux constitués par les émigrés et aux formes économiques et politiques par lesquelles ils investissent de nouveau les territoires (Delacroix, 2005, Lacomba, 2004, Mernissi, 1998).

Les effets sur les régions de départ : milieu urbain

Si le discours scientifique relatif aux impacts de la migration internationale sur les régions de départ, paraît, au Maroc, assez fourni, la plupart des ouvrages, thèses, articles et notes produites à ce sujet se rapportent le plus souvent au milieu rural. Les campagnes marocaines ayant été dans un premier temps à l'origine des principales vagues d'émigrés, il est tout à fait compréhensible que l'essentiel des études s'attache à ce milieu (Simon, 1983).

Or, non seulement la ville, en tant que zone de départ, participe, depuis plusieurs années et de plus en plus de façon appréciable, aux flux des migrations internationales, mais elle est le plus souvent le lieu préférentiel du retour temporaire ou définitif des émigrés, même lorsque le milieu de départ était à l'origine rural. Dans un deuxième temps et suite à la diffusion du fait migratoire dans tout le pays, y compris les villes grandes soient-elles ou petites, celles-ci sont devenues également le lieu où se concrétisent les projets des émigrés et où on relève les effets les plus visibles. Devenant le réceptacle des retours définitifs ou temporaires et des investissements de cette émigration qu'elle soit d'origine rurale ou urbaine, la ville n'est plus écartée de la problématique des effets de la migration internationale.

L'état de la connaissance sur la question des rapports entre l'émigration et la ville se distingue donc de celui de la recherche consacrée au milieu rural par la faiblesse des études réservées au milieu urbain. Face à l'importance des villes comme réceptacle des investissements des émigrés, nous relevons une faiblesse extrême des études traitant de façon explicite de l'impact des migrations internationales sur le monde urbain. Jusqu'à la fin de années 80, seules quelques références dont quelques thèses de troisième cycle et de Doctorat et une enquête systématique et quelques enquêtes localisées ont traité directement de ce thème

au Maroc⁹. Certes, il arrivait que le sujet soit abordé par d'autres travaux, mais de manière indirecte, ces travaux n'étant pas consacrés explicitement au phénomène de l'émigration mais à l'étude monographique de telle ou telle ville. A partir de 1990, et suite notamment à un grand projet de recherche initié par des équipes maroco-allemandes sur l'agglomération du Grand Nador dans le Rif oriental, les travaux se sont attachés à analyser la relation pouvant exister entre émigration internationale et croissance urbaine¹⁰. Dans la foulée des thèses sont consacrées exclusivement à ce thème¹¹

Dans la plupart des cas, le phénomène migratoire est vu à partir des pays de séjour et rarement à partir des pays et des régions d'origine. Le phénomène est également étudié de façon générale et le manque d'études fines ou de monographies est presque la règle, au moins pour ce qui concerne les premières grandes enquêtes. Ces dernières sont souvent menées dans différentes régions et donnent lieu à des conclusions générales alors que les comportements migratoires sont souvent différenciés d'une région à l'autre. La particularité du Maroc apparaît de façon plus nette lorsque nous le comparons à d'autres pays comme la Tunisie, l'Egypte, la Turquie, la Grèce, le Portugal, etc. Plusieurs chercheurs (en particulier allemands) se sont, en effet, penchés sur l'étude d'impact de l'émigration dans ces pays et l'analyse des échanges incessants et intensifs de type affectifs, familiaux, financiers, culturels et politiques entre les immigrés et leur région d'origine.

Les principaux thèmes abordés jusqu'à la fin des années 80

Dans la plupart des essais qui tentent de cerner l'impact de l'émigration sur le milieu urbain, les thèmes les plus courants tournent autour:

- des tentatives d'évaluations des effectifs des émigrés issus de la région,
- des évaluations des masses monétaires injectées dans les circuits

⁹) Hamdouch (1981), Charef (1983, 1984, 1986), Lepeltier (1983, 1984), Pinson (1983, 1984), Daid (1988). Voir bibliographie en fin d'article

¹⁰) Berriane (1993, 1994, 1995, 1996, 1999), Berriane et Hopfinger (1992, 1996, 1997, 1999), Hopfinger (1999), Belcadi (1993), Charef (1990), Aït Hamza (1993), Kaioua (1999). Voir bibliographie en fin d'article

¹¹) Bouchiba (2000), Lanjri (2000). Voir bibliographie en fin d'article

commerciaux locaux,

- des effets de l'émigration sur la croissance urbaine en général,
- des transferts de techniques et modèles quant au cadre bâti,
- et des descriptions des comportements et stratégies d'investissements des émigrés.

Le logement reste le thème le plus courant et apparemment le plus simple à appréhender. Mais son étude suscite des questions fondamentales: sa place dans le projet migratoire ? sa localisation (en fonction du lieu d'origine ? de la disponibilité des programmes d'habitat ?, etc..), le rôle joué par les émigrés comme producteurs du cadre bâti, sur le marché foncier et la promotion immobilière en général ainsi que le comportement de ces émigrés par rapport aux organismes officiels de promotion foncière. D'autres questionnements se rapportent au cadre architectural supposé être influencé par le modèle dominant. Ce modèle d'habiter ne se limite pas aux techniques de construction mais est élargi à l'organisation du logement lui-même, aux éléments de décoration, au mobilier et autres éléments de confort (équipements électroménager, etc.). Enfin, les rapports entre le modèle architectural de la maison de l'émigré et l'utilisation de la voiture ou la localisation des commerces sont souvent soulignés.

Au delà du logement lui-même, la réflexion porte sur l'organisation spatiale avec un aller-retour entre le quartier des émigrés et les villes petites ou moyennes dont la croissance peut être due en grande partie à l'émigration.

Un deuxième thème revient également et concerne l'impact de la migration internationale du travail sur l'économie urbaine. Quelques aspects de ce sous-thème ont fait l'objet d'une réflexion assez poussée, mais certaines conclusions tendent à devenir des idées établies et facilement généralisées, alors qu'elles méritent, peut-être, une remise en question totale ou partielle. C'est ainsi que l'unanimité est presque générale sur le fait que les émigrés ne jouent aucun rôle véritablement productif dans l'investissement, l'essentiel de leurs épargnes étant polarisé par la consommation ou par la production immobilière. Toujours dans le cadre des rapports émigration/économie urbaine, le marché de l'emploi pose le problème de la réinsertion, celui de l'articulation entre la qualification acquise à l'étranger et les possibilités de cette réinsertion dans la ville choisie comme

lieu de retour provisoire ou définitif. Enfin d'une manière générale on s'interroge sur l'importance de l'économie migratoire dans l'animation de l'économie urbaine en particulier et l'économie régionale en général.

On relève également le thème de la mobilisation de l'épargne des émigrés pour le financement des programmes officiels de logements par le biais des divers organismes officiels ou des promoteurs privés producteurs du parc de logement ERAC, CGI ainsi que l'impact régional des acquisitions de ces logements.

L'apparition de nouvelles pistes de recherche par la suite

Les travaux se sont attachés par la suite à l'analyse des effets de l'émigration sur le milieu urbain et ont mis l'accent sur le rapport entre émigration et croissance urbaine. C'était là un effet visible et incontestable (les villes situées dans les principaux foyers d'émigration connaissaient, effectivement, des poussées extrêmement fortes des fronts d'urbanisation). Cependant, on ne pouvait pas faire des émigrés et leurs épargnes le seul moteur de l'urbanisation, ni les seuls agents producteurs de l'habitat illégal. Seule une comparaison entre deux régions ayant connu une forte urbanisation, l'une marquée par le fait migratoire et l'autre ne connaissant pas (ou peu) ce phénomène permettrait d'évaluer avec précision l'impact de chaque facteur séparément. Le plus vraisemblable est que la migration n'est pas à l'origine d'une forme spécifique et exclusive d'urbanisation, mais s'intègre plutôt dans un complexe urbanisant (Simon, 1983). Les efforts se dirigeaient alors vers des tentatives pour faire la part des différents facteurs intervenant dans la croissance urbaine et de cerner le poids réel de la migration. Lorsqu'on se trouvait dans des régions qui basaient leurs économies urbaines pour une grande part sur des ressources externes, mais illégales ou invisibles comme dans une région comme Nador (contrebande, trafic de la drogue) la tentative de faire la part des choses devenait tout simplement impossible (Berriane et Hopfinger, 1999).

Cette remise en cause était également faite pour ce qui est des emprunts de modèles d'habitat. Là aussi, les auteurs reviennent souvent, lorsqu'il s'agit du cadre bâti, sur la pénétration et l'interpénétration des modèles culturels à travers les définitions et dispositions architecturales et urbanistiques, le séjour en Europe s'accompagnant d'emprunts et de transferts. Or, l'analyse n'a jamais

confronté un acteur (ou producteur du cadre bâti) qui n'aurait pas migré et un acteur migrant ou « rémigré » en comparant leurs réactions. On remarque souvent que l'habitat illégal ou néo-traditionnel a la même allure formelle, qu'on soit en région d'émigration ou non.

Concernant le rôle économique joué par les émigrés, les études insistent beaucoup sur les comportements et stratégies d'investissement: dans la plupart des cas, 71 % des investissements vont dans la pierre, puis suivent l'achat de la voiture et du fond de commerce. Les décisions d'investissement apparaissent comme non réfléchies suivant une mode du moment, et relevant de stratégies individuelles. On s'est alors interrogés pour savoir les raisons de l'importance prioritaire de la place du logement dans le projet migratoire: est-elle sentimentale, symbolique, sécuritaire, ou une étape spéculative?

Sur un autre plan, certains phénomènes bien singuliers ont attiré l'attention et fait l'objet d'analyses précises. Il s'agissait, d'abord, de l'existence de quelques expériences individuelles qui sortaient clairement de l'itinéraire dominant de l'émigré. Ainsi, ont été relevés -notamment dans la province de Nador- des cas, certes peu nombreux, de véritables entrepreneurs-promoteurs parmi des « rémigrés » qui se lancent dans des affaires afin de répondre à une demande spécifique, souvent émanant d'autres émigrés (Berriane et Hopfinger, 1999). D'autre part, ont été observés des cas de décisions prises par des émigrés qui relèvent de stratégies collectives, avec une véritable conscience de "groupe de pression", débouchant parfois même sur des prises de positions politiques (exemple réel de l'assainissement d'un nouveau quartier à Nador). Enfin, sont analysés les indicateurs du fonctionnement d'une économie familiale par le biais de rapports soutenus entre les émigrés et leurs familles dans le cadre d'un système de solidarité mais aussi de recherche du profit. Ces instances inusitées (une minorité d'entrepreneurs, les comportements collectifs, basés sur le sentiment d'intérêts communs ou sur la solidarité familiale traditionnelle) sont avancées comme autant de cas nécessitant des éclaircissements mais pour en tirer partie dans des actions éventuelles.

Les principaux sous thèmes mis en évidence

La mise au point sur les études de l'impact des migrations internationales sur le milieu urbain peut s'appuyer sur un certain nombre de sites considérés comme des cas significatifs de l'influence de la migration en milieu urbain.

Le choix de ces sites/thèmes renvoie aux différents aspects des effets de la migration qui tournent tous autour du phénomène central qui est l'urbanisation.

- Les effets des investissements des émigrés sur le milieu urbain se traduisent surtout par une croissance urbaine fulgurante qui touche les grands organismes urbains des régions de départ. Les cas du Grand Nador dans le Rif Oriental du Grand Agadir dans le Souss, de Taza dans le couloir sud-rifain ont été étudiés et illustrent cette poussée anarchique de la ville.
- Ces apports de l'émigration à la croissance urbaine ne se limitent pas aux seules régions de départ. Ils peuvent s'en éloigner à la recherche de villes situées dans d'autres régions. Les investissements des émigrés originaires du Rif par exemple vont se projeter dans les villes du Nord Ouest du pays ou péninsule tingitane comme Tanger ou Tétouan. Enfin avec la diffusion du phénomène migratoire à d'autres régions, toutes les villes vont porter les traces des effets de la migration : Casablanca, Rabat, Beni Mellal, etc. en sont des exemples largement étudiés.
- Il reste que le phénomène le plus spectaculaire de ces effets de l'urbanisation qu'entraînent les investissements des émigrés est le processus de micro-urbanisation par le bas qui touche des régions rurales plus ou moins marginales. Les cas de la province d'Al Hoceïma dans le Rif Central et de Kelaat Mgouna pour les oasis sud-atlasiques illustrent cette micro-urbanisation touchant les campagnes les plus profondes. L'originalité du phénomène plaide pour l'insertion ici de quelques exemples.

Le Rif Central (province d'Al Hoceïma) et Oriental (province de Nador) ont constitué l'un des réservoirs les plus anciens et les plus importants de la main d'Espagne émigrée vers l'Europe. La province d'Al Hoceïma à elle seule a enregistré entre 1968 et 1981 quelques 15 800 départs sur une population totale qui était de 311 000 habitants en 1982 et la population originaire de cette province et vivant en Europe a été estimée à 30.000 personnes en 1989 (Lazaar,

1989). Cette émigration d'origine rurale qui se dirigeait dans un premier temps vers l'Allemagne et la France pour s'élargir ensuite à l'Espagne et les Pays-Bas, a profondément affecté le paysage rifain. Si l'essentiel des retombées concerne ici le milieu rural, on relève également un impact de type urbain. Pour saisir l'importance de ces mutations, il faut rappeler l'absence de tradition urbaine dans la montagne marocaine, la naissance de villes remontant à une époque relativement récente datant du Protectorat espagnol. Dans le Rif, cette urbanisation de l'époque coloniale n'a atteint que les côtes (Nador, Al Hoceïma). Or, sous l'effet de l'émigration internationale, la campagne rifaine va connaître le développement d'une micro-urbanisation. Il s'agit de l'évolution spectaculaire que connaissent les souks (c'est-à-dire, les marchés hebdomadaires éphémères) sous l'effet des investissements des émigrés dans l'immobilier. Ayant bénéficié des équipements collectifs implantés par l'Etat, certains de ces souks ont pu fixer les investissements de l'argent épargné par les émigrés marocains originaires du Rif et ont vu augmenter de manière importante leurs populations. C'est ainsi que selon Lazaar (1989), entre 75 % et 80 % des logements construits à Bni Hadifa et à Targuist sont le fait de familles d'émigrés. A Targuist, la morphologie du centre ne diffère guère de celle d'un centre urbain. Les matériaux de construction, l'architecture, l'équipement, la conception intérieure de la maison et son ameublement renvoient au modèle urbain. La fièvre de la construction causée par la demande des émigrés est telle que les autorités locales ont dû initier un Plan d'Aménagement. Cette pression a eu comme conséquence inévitable une augmentation brutale des prix du terrain même si une partie non négligeable de ces logements restent vacants au cours de l'année et ne sont utilisés par les émigrés et leurs familles (qui accompagnent le chef de ménage émigré ou résident dans le douar d'origine pendant l'absence de celui-ci) qu'à l'occasion du congé annuel. L'économie du centre s'est diversifiée et présente les caractéristiques d'une économie urbaine : aux commerces, services et activités artisanales rencontrés habituellement dans un petit centre de cette taille sont venus s'ajouter des équipements bancaires, des fours, des bains, des hôtels et des grossistes s'approvisionnant directement à Casablanca (Lazaar, 1989).

Un autre exemple de cette urbanisation par le bas grâce aux apports de la migration est celui des oasis, notamment les oasis sud-atlasiques pré-sahariennes comme le cas de Kelaat Mgouna. Représentant un autre milieu marginal ayant généré d'importants flux migratoires vers l'Europe, le milieu oasien a connu également une urbanisation, parfois anarchique, qui a affecté son équilibre. Outre la pénétration de ce milieu par l'économie de marché et la diffusion des innovations urbaines dans ces campagnes, là aussi les transferts de la migration vont jouer un rôle remarquable dans l'extension du chapelet de centres urbains le long de la route reliant Ouarzazate à Errachidia : Skoura, El Kelaat des Mgouna, Boulmane du Dadès, Tinghir, Tinejdad et Goulmima. Le centre de Kelaat Mgouna peut illustrer cet impact.

Créé à l'aval du bassin de l'Assif Mgoun en 1929 pour les besoins de la politique de « pacification », ce centre n'a connu un développement notable que récemment. Sa situation sur un axe routier principal (Ouarzazate-Errachidia) et à la jonction de trois tribus (Aït Atta, Aït Seddrate et Mgouna) en fait une plaque tournante entre le monde extérieur et les oasis sud-atlasiques. Il fixe non seulement les populations qui quittent les campagnes environnantes, mais également les investissements des émigrés ou de ceux parmi eux qui sont rentrés au pays. En 1982 le nombre de travailleurs émigrés était estimé officiellement à 2500 alors que la population légale du centre n'était que de 1003 habitants. La masse globale des transferts était évaluée à 1,2 milliards de centimes par an. Par ailleurs, un courant d'échange de marchandises entre Kelaat Mgouna et les pays d'accueil des émigrés à l'occasion des retours, mais aussi des visites effectuées par les habitants du centre auprès de leurs parents et amis émigrés, fait de la ville un centre de redistribution de différents articles dans l'arrière-pays, ce qui ne manque pas de se répercuter sur les comportements de consommation des habitants.

Tout ceci va se projeter spatialement et économiquement et expliquer la croissance urbaine du centre. La population est ainsi passée de 271 habitants en 1961 à 557 en 1971 et à 1 003 en 1982. Une série de lotissements lancés par la commune de Mgouna et celle, mitoyenne, des Aït Sedrat de la plaine attire entre autres les travailleurs émigrés de la région désireux de placer leur argent dans l'immobilier. Le résultat en est une urbanisation anarchique et un excédent de

l'offre par rapport à la demande au niveau du logement (entre 30 et 40% des logements sont vacants) et des locaux destinés aux commerces et aux services (10 bains maures, 15 à 20 fours à pains, 41 cafés et restaurants, 20 garages de réparation, etc.). A ces retombées, rencontrées par ailleurs, et qui sont le fait des émigrés actuels, on relève une diversification des activités du centre qui est liée aux « rémigrés » partis au cours de la première phase et qui ont atteint l'âge de la retraite. Kelaat Mgouna est devenu, petit à petit, un centre de vente de voitures, de matériel électronique et électroménager, de pièces de rechange, et même de friperie directement importée des pays d'accueil des émigrés. Les « rémigrés » retraités réinstallés dans le pays peuvent, grâce aux devises que rapportent les indemnités de retraite et autres pensions, mener une vie de « riches ». Profitant de leurs voyages en Europe à l'occasion d'une contre-visite médicale ou d'un simple voyage touristique, ils retournent chargés de marchandises qui sont écoulées dans le sud (Aït Hamza, 1992).

Les rapports émigration internationale/migration intérieure

Un autre effet abordé par la recherche surtout géographique, mais pas suffisamment et l'articulation qui peut exister entre la migration internationale et la migration interne. En effet, il est admis que la croissance des villes marocaine s'explique en grande partie par la migration interne. Si on considère l'exemple du Maroc du Nord, région fortement marquée par la migration internationale, on constate que selon les données, analyses et estimations du CERED, la part de la migration interne dans la croissance urbaine des provinces de Nador, Al Hoceïma, Chefchaouen, Tétouan et Tanger a été de 26% au cours de la décennie 60, de 40% au cours de la décennie 70 et de 45% en 2000. Or, lorsque elle intervient dans ce contexte, l'émigration internationale participe en partie à l'intensification de ces flux migratoires internes. Il s'agit de la tendance qu'ont les émigrés rifains à investir leurs épargnes dans l'immobilier urbain en accompagnant cet investissement du transfert de la famille restée au pays vers la ville. Le déplacement de la famille et de l'investissement peut intervenir également suite à la migration internationale lorsque le projet migratoire se termine par un retour définitif (Berriane, 1998).

Cet investissement dans l'immobilier urbain par un émigré d'origine rurale peut également être dû au désir de transférer vers la ville la famille lorsque celle-ci vit encore en milieu rural d'origine. Lorsque la famille accompagne l'émigré, le choix de la ville pour l'édification de la maison réservée au retour définitif, relève du même souci. Ceci fait que chronologiquement, l'installation de la famille de l'émigré se situe après ou pendant la réalisation du projet migratoire international. Le schéma qui se dégage de la littérature correspond à un itinéraire triangulaire joignant le milieu rural d'origine au milieu urbain d'accueil après un relais passant obligatoirement par l'émigration internationale (Le Peletier, 1983).

Ceci rend encore plus complexe les systèmes migratoires des régions de forte émigration. Sous tendue par l'émigration internationale, cette migration interne échappe à tous les schémas classiques de l'exode rural. Elle n'est plus une migration de pauvreté. C'est une migration motivée essentiellement par la recherche de conditions meilleures et d'un certain confort et d'une qualité de vie pour la famille et les enfants restés au pays. C'est aussi une migration à la recherche de conditions satisfaisantes pour l'investissement du produit de l'épargne de l'émigration. Partant des campagnes, ces flux ne s'arrêtent pas dans les villes proches ou les petits centres en gestation, mais quitte les foyers de l'émigration pour aller vers d'autres régions plus ou moins lointaines. Ceux du Rif oriental ont une préférence pour les villes du Nord-ouest reproduisant de fait la vie relationnelle qui liait autrefois le nord-est au nord-ouest. Ils reprennent donc les trajectoires anciennes des relations qu'entretenait le Rif oriental avec la péninsule tingitane et les métropoles régionales comme Fès. D'autres issues des campagnes et venant se fixer dans les villes suite à une migration à l'étranger ont fait l'objet de recherches doctorales au sein de la E3R de l'Université Mohammed V – Agdal (Lanjri, 2000 ; Bouchiba, 2000).

Emigration et genre

La présence de la femme en tant qu'élément de la migration internationale remonte à la période des premiers regroupements familiaux de la décennie 70.

Marginalisée du monde du travail sa vie se passait à l'ombre de son mari ou de ses parents.

La femme devint un fait essentiel de l'émigration marocaine à travers trois aspects au moins, (i) Les mères parties du Maroc dans une situation d'infériorité et qui ont acquis au fil des ans un pouvoir au sein de la famille consolidé par une relative autonomie financière, (ii) L'émergence d'une deuxième et troisième générations de femmes nées en situation migratoire instruites et dont le statut est géré par des lois du pays d'accueil et les relations avec leurs congénères masculins régis par des normes appartenant à un autre référentiel culturel que celui que représente la famille (iii) Pour la femme l'acte d'émigrer durant les deux dernières décennies est devenu un projet autonome et non à charge des migrants masculins.

Parallèlement à cette transformation du statut social de la femme dans le contexte migratoire imposée par des déterminants plus économiques que socioculturels, le mouvement féministe au Maroc commençait à prendre de l'ampleur. Même si ce mouvement était porté par des associations féministes, considérées comme une minorité dans le paysage sociopolitique du Maroc, son influence a été grande dans la mesure où il mobilisa une grande partie de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme et des militants de gauche, et permit d'aboutir à la réforme du code de la famille en 2004.

Cette évolution du statut de la femme émigrée ou de celle restée au pays lui a permis d'investir les champs économiques et sociaux réservés à l'homme. Crise économique aidant, la femme autrefois élément passif de la société est devenue, dans le cas où elle jouit d'une autonomie financière, un acteur actif porteur d'influences au niveau familial et extrafamilial.

L'émigration féminine marocaine a mis en relief les tendances d'un changement social en profondeur. Car si la femme a pu accéder à la possibilité de concevoir et réaliser un projet de vie hors du pays et sans la tutelle d'un homme, c'est parce que le contexte marocain a été marqué par un relâchement des restrictions culturelles et la tendance à plus de permissivité par rapport à la mobilité de la femme loin du contrôle social (El Ghali, 2005).

L'intérêt des chercheurs sur la femme a longtemps été influencé par la réalité sociale qui déterminait son existence. Car au delà des études sociologiques qui se consacraient au thème de la famille et qui abordaient la nature sexuée des rapports auxquels la femme est soumise, la recherche sociale a longtemps négligé les aspects relatifs à la contribution de la femme par le travail dans les différents secteurs économiques, et s'est peu intéressée à elle en tant qu'"individualité propre".

Les recherches au Maroc ayant pour objet la femme émigrée sont rares. Elles investissent ce champs de manière indirecte, soit en portant un éclairage sur la femme marocaine migrante dans le pays d'accueil soit que les femmes émigrées sont abordées dans des analyses plus globales d'ordre sociologique sur la situation de la femme marocaine en considération de son statut jugé inférieur par rapport à celui de l'homme, et qu'on présente à travers des indicateurs sociaux sur la santé, l'éducation, le travail, etc.(Hajjarabi, 1988, 1995).

Les principales publications sur le sujet de la femme s'inscrivent souvent dans une approche genre¹² et sont l'oeuvre de collectifs composés de femmes universitaires et/ou de femmes militantes qui luttent pour l'égalité des sexes,. La femme est généralement perçue à travers des images multiples selon qu'il s'agit de la femme rurale, de la femme ouvrière, de la femmes instruite ou de la femme cadre, etc.. (Mernissi et Azziman, 1993 ; Bourquia 1997 et Rhissasi 1997).

Dans une étude académique sur "Casos de mujeres inmigrantes marroquies en Espana: Identificacion de causas, Proyectos y Realidades", El Ghali (2005) relate, à partir du cas des femmes émigrées en Espagne originaires de la région de Taounate, les motifs économiques, socioculturels et personnels qui poussent de plus en plus de femmes marocaines à choisir la voie de l'émigration hors du pays comme moyen de réaliser leur projet et de rompre avec une réalité qu'elles supportent mal. En les suivant dans leurs itinéraires migratoires à Madrid et à Malaga, l'auteur met en relief l'insuccès du projet migratoire des femmes qui se retrouvent doublement exploitées pour leur sexe et pour leur statut d'immigrée, dans beaucoup de cas sans papier. Mais cette situation dans le pays d'accueil ne

¹²) Gender studies en Anglais

les empêche pas d'être, à l'image des hommes immigrés, aussi des sources de revenus pour leurs familles restées au pays.

L'effet de l'émigration sur le statut et la condition de la femme non migrante est abordé en considération, des nouvelles tâches qui lui sont affectées au niveau familial et villageois du fait de l'absence des hommes, et des relations sociales qui en résultent. (Steinmann, 1993)

En tant que composante de l'émigration internationale, la femme n'a pas été considérée comme un sujet de prédilection pour les recherches longtemps attirées par des thèmes à référentiel masculin qui s'intéressent à l'impact économique des remises migratoires ou à l'évolution des flux et leur répartition spatiale.

D'ailleurs rien d'étonnant si l'on sait que la recherche sociale au Maroc a longtemps été sous influence de la recherche en science sociale française, elle-même en retard sur le sujet de la femme par rapport aux avancées réalisées au niveau des pays anglo-saxons, ou plus récemment dans des pays comme l'Espagne et l'Italie¹³.

La migration subsaharienne vers et à travers le Maroc

La position du Maroc par rapport aux flux d'immigration subsaharienne ne date pas d'aujourd'hui. C'est un rapport qui s'inscrit dans le temps long de l'histoire.

L'enracinement saharien du Maroc fit de lui un carrefour entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne (qui n'excluaient pas l'existence de flux dans le sens inverse). Les flux avaient eu dans un premier temps un caractère culturel et commercial polarisé par la ville de Fès, centre religieux et économique de l'époque précoloniale.

La phase coloniale contribua durant la première moitié du XX^{ème} siècle à la rupture de ces échanges qui reprendront sous de nouvelles formules à partir des années 60. L'indépendance et la recherche des pays africains à établir des liens entre eux et à engager un processus d'unification par la création de l'Organisation de l'Unité Africaine allait à nouveau replacer le Maroc dans de nouveaux rapports de

¹³) Voir Utz Maas et al. Femmes marocaines (ou issue de l'immigration) en Europe. "Identité et différence dans les citoyennetés européennes", Projet n° 23 -IT-039: "Imaginare l'Europa" 2001. Ressource Internet).

coopération avec les pays subsahariens. Ces liens permirent d'ouvrir la voie à de nouvelles mobilités, notamment des étudiants et des touristes pèlerins, et à des installations de personnes pour des durées plus ou moins longue, voire définitive, au Maroc.

Mais cette présence des ressortissants issus des pays au Sud du Sahara, d'abord discrète et peu visible, devenait un fait saillant de l'actualité migratoire au Maroc en prenant la dimension d'une migration irrégulière vers l'Europe.

En effet pour un pays considéré comme répulsif et origine plutôt que destination des flux migratoires, l'arrivée des subsahariens avec un statut de migrants était perçu non sans une certaine empathie dans la mesure où il renvoyaient à la société d'accueil une image qui lui est familière.

Si les premiers flux des migrants subsahariens irréguliers remontent à la fin des années 80 et leur présence était surtout visible à Tanger qui constituait le terminus de leur périple souvent régulier à l'intérieur du continent (arrivée par avion et visa au Maroc), l'évolution dramatique du phénomène allait commencer avec les premiers naufrages des paterras.

Les mesures restrictives et le contrôle des frontières de l'espace Schengen ont donné naissance au Maroc à la prolifération des réseaux de passeurs qui profiteront du sort dramatique des migrants irréguliers subsahariens et aussi marocains.

La migration irrégulière vers l'Europe a placé le Maroc dans une nouvelle position qui fait de lui à la fois un pays de transit et d'accueil des flux migratoires à partir des pays subsahariens et maghrébins. Une position qui l'exposera par la suite à une double pression. Une pression humaine des immigrés plongés dans la misère des quartiers marginaux des grandes villes qui ne sont plus nécessairement des villes localisées sur le littoral Nord-ouest, Nord-est ou Sud-ouest (entre Agadir et Lagouira), mais également dans des centres urbains de l'intérieur. Et une pression politique à partir des pays européen qui lui imposent de nouvelles règles dans la gestion du phénomène.

C'est dans ce sens que le Maroc a pris un certain nombre de mesures sur les plans sécuritaires au niveau des frontières et des territoires de circulation des migrants

subsahariens à l'intérieur du pays, et législatifs pour la régulation de la présence des étrangers sur le sol marocain à travers la promulgation de la loi 02-03 (El Madmad 2004). Par ailleurs et au-delà de ces résultats en termes répressifs la présence des subsahariens au Maroc a donné lieu à une implication du Maroc dans un processus de mise en place de partenariat euro-africain autour de la question migratoire cherchant à faire de la migration un facteur positif pour le développement et la croissance économique (Ammor 2008).

Entre la fin des années 80 et aujourd'hui, le phénomène des subsahariens au Maroc a eu le temps de transmuter et de prendre des formes inédites qui font partie des changements sociétaux que le Maroc est entrain de connaître.

Car le provisoire dans lequel s'inscrivait la migration subsaharienne a tendance à se transformer en présence permanente de plus en plus visible. Aussi l'image des groupes des subsahariens entrain de déambuler dans les rues vivant de mendicité et de bienfaisance, a tendance à être doublée de nouvelles images, soit de personnes à la recherche d'intégration par le travail salarié et le commerce, et dont beaucoup témoignent de compétences et de savoirs faire, soit de bandes organisées qui plongent dans la criminalité.

Face à ces transformations la société marocaine réagit lentement, et les rapports tissés par les Marocains avec les communautés des subsahariens sont caractérisés par une ambivalence des comportements. Des relations qu'émaillent des sentiments religieux de compassion et de philanthropie, et que parfois détermine le sens utilitaire de profiter d'une main d'oeuvre bon marché.

Au Maroc les études en sciences sociales ont pris du retard pour investir ce nouveau champ de recherche. Les publications en la matière appartiennent à trois types de contributions, (i) des travaux publiés de colloques ou le phénomène est souvent présenté selon une dimension démographique et dont la problématique est assimilée à celle plus générale des "clandestins" (Janati Idrissi 2006), (ii) des récits romanesques sur l'expérience migratoire d'un ou plusieurs migrants et dans lesquels sont retracés les grandes lignes d'un vécu tragique entre la misère du pays d'origine et les dangers des zones de transits et des naufrages probables en mer, (iii) des publications parfois

issus de rapport de projets commandités par des organismes internationaux (Barros et al. 2000), ou qui reprennent des résultats d'enquêtes menées par des ONG et/ou des associations marocaine (Association Marocaine d'Etudes et de Recherche sur les Migrations. AMERM) (Khachani 2008).

L'apport à la connaissance scientifique du phénomène se réduit à des évaluations quantitatives des volumes des flux, non sans une certaine tendance à la dramatisation et la reproduction d'images forgées par une actualité à l'affût du sensationnel. Le discours sans être explicite sur les présupposés théoriques qui le justifie évoque en filigrane les déterminismes économiques et démographiques qui renvoient au modèle classique du "pull" et du "push" qui opposent la misère de l'Afrique répulsive à l'opulence de l'Europe attractive.

Le modèle des migrations transsahariennes est, en effet, souvent fondé sur des interprétations tendancieuses des statistiques fournies par les gouvernements et/ou des fragments de discours tenus par les migrants mêmes. Il véhicule une image apocalyptique produite par les politiques, entretenue par les médias et souvent reproduites par les chercheurs. Or les déterminants des migrations irrégulières sont surtout le produit de l'absence d'une façon légale d'immigrer dans un monde caractérisé par la segmentation mondiale du marché du travail et traversé par des inégalités dans la répartition géographique de l'offre et de la demande de main d'œuvre (De Haas 2007)

Au cours des dernières années, des approches plus novatrices et surtout ayant pris le temps de forger des schémas théoriques ayant la capacité de comprendre ces nouveaux flux sont en cours. Il s'agit de thèses inscrites par de jeunes européens qui n'hésitent pas à côtoyer les migrants d'origines subsahariennes et à les observer au cours de leur périple.

C'est ainsi que des enquêtes de terrain ont été mises en place privilégiant l'approche du territoire circulatoire en inscrivant ce type de migrations dans une dimension transnationale. Les itinéraires jalonnés d'étapes obligées et de lieux d'attente ont été retracés (Barros. 2000). Dans ce même esprit les migrations des subsahariens ont été aussi appréhendées selon un schéma théorique qui fait du migrant un créateur de

territoire et qui conçoit leurs mobilités en rapport avec le mouvement accéléré d'une modernité bouleversée par la mondialisation des réseaux de communication et des nouvelles technologies (Escoffier 2006).

Nous avons ainsi les premières esquisses des profils socio-économiques de ce que certains appellent des transmigrants arrivés au Maroc soit légalement par avion, soit de manière clandestine après un long périple. *« Ils étaient employés de nuit dans des entreprises de gardiennage au Cameroun, coolies sur le marché à Lagos, aide-maçons à Tamanrasset, jardiniers dans les plantations de Gardaia, creuseurs de puits ou employés domestiques à Alger, se louant « au jour la journée », ne bénéficiant d'aucune protection sociale autre que les soins gratuits offerts par les hôpitaux publics. (...) D'aucuns préfèrent dire qu'ils avaient « fait le coup de main » plutôt que de parler de « travail » dont ils se faisaient une toute autre idée. Le périple intra-africain accompli par la voie la plus directe est d'environ 6000 Km et se fait au rythme des transports locaux en six semaines environ. Il est considérablement rallongé dans le temps et dans l'espace en fonction des reconduites aux frontières qui peuvent doubler ou tripler les distances »* (Escoffier, 2006).

D'autres enquêtes en cours cherchent à étudier le vécu de ses populations dans leurs traversées du Maroc qui peuvent se transformer en séjour plus ou moins définitif. On s'interroge ainsi sur le passage du statut de migrants transitaire pour l'Europe à celui d'immigrant entraîné de se fixer au Maroc.

Les sous-thèmes qui reviennent le plus souvent tournent autour des estimations, des facteurs explicatifs et motivations (sans se limiter au classique et désormais peu opérationnel couple Push and Pull), des profils, des modes et conditions de la migration, des conditions du voyage et du séjour, de la problématique du statut de réfugiés, de la place de la femme, des aspects religieux et rituels, des rapports avec les populations marocaines, des rapports entretenus avec les familles restées au pays, etc.. Enfin, des tentatives essaient de relire d'autres flux de populations subsahariennes installées en toute légalité au Maroc comme les étudiants des pays du sud du Sahara qui choisissent de plus en plus le Maroc pour poursuivre leurs études supérieures. La mobilité des étudiants subsahariens au Maroc est alors étudiée sur la base de concepts théoriques relatifs aux migrations. Ce qui permet de saisir les mécanismes et les

processus migratoires actuels, qui s'appuieraient sur des réseaux et des communautés transnationales. Le but est de voir dans quelle mesure on peut analyser des circulations rarement prises en considération telle que les mobilités d'étudiants. Ainsi à travers une enquête quantitative et l'analyse de récits de vie, il a été démontré que la mobilité des étudiants subsahariens au Maroc revêt des caractéristiques semblables aux migrations internationales. Ces étudiants évoluent dans des milieux favorables à l'émigration. Des liens avec des communautés de migrants peuvent jouer un rôle important dans la prise de décision et la poursuite de leur projet de vie. Le séjour au Maroc est idéalement conçu comme une étape dans un projet migratoire qui est sensé se poursuivre par une seconde migration d'étude ou de travail. Le séjour au Maroc est d'autant plus vécu comme une confrontation à la fois avec une société d'accueil culturellement autre et des subsahariens d'horizons différents. A travers cette double rencontre se construisent des identités de « citoyens » du monde » tout en étant ancrées dans la communauté africaine d'origine. Le vécu quotidien de ces étudiants au Maroc croise souvent celui des autres migrants subsahariens (Johara Berriane, 2006).

Il reste que dans l'ensemble les études sur les migrants subsahariens sont à leurs débuts.

Conclusion

Arrivés à ce stade de l'analyse, on ne peut que souligner l'aspect insuffisant, voire schématique, de cette synthèse, vu la complexité du phénomène, ses ramifications, son évolution et le fait que des études et recherches sont encore en cours et vont probablement modifier rapidement ce profil.

Les lacunes relevées dans la littérature dépouillée et consultée sont nombreuses malgré le volume considérable des références. On peut souligner encore une fois la disproportion entre le nombre très élevé des études menées à l'étranger et celui beaucoup plus réduit de celles menées au Maroc. Cela revient à dire que les migrations marocaines sont vues surtout de l'extérieure et peu vues de l'intérieur. Cela a une grande incidence sur la compréhension du phénomène.

On peut relever également la faiblesse relative des enquêtes empiriques approfondies à partir du Maroc. En dehors de quelques thèses qui ont abordé des cas spécifiques (ex. Beni Mellal, Rif, Ksar El Kebir, Souss, Haut Atlas Central, Tinghir, Casablanca, Asilah, Fquih Ben Salah), la plupart des travaux se basent dans l'analyse sur des statistiques administratives (Haut Commissariat au Plan, CERED, Direction de la Statistique, Ministère de l'Intérieur). Il faut cependant noter qu'à intervalles réguliers de grandes campagnes d'investigations sont organisées à l'initiative de chercheurs marocains en partenariat avec des équipes d'universitaires européens. C'était le cas de l'INSEA en partenariat avec des équipes néerlandaises¹⁴ au cours des années 70 ; ce fut également le cas d'équipes de géographes appartenant à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat en partenariat avec des équipes allemandes sur la province de Nador au cours des années 70 (une trentaine de publications entre ouvrages et articles)¹⁵. C'est le cas de temps à autre pour des enquêtes plus spécifiques mais à l'échelle nationale et commandées par la Fondation Hassan II des Ressortissants Marocains à l'Etranger¹⁶. C'est actuellement le cas pour des enquêtes surtout qualitatives en cours par les mêmes géographes de Rabat en partenariat avec des géographes de l'Université de Grenade à propos de la migration marocaine en Andalousie¹⁷ et de vastes enquêtes relatives aux migrants subsahariens qui sont en cours¹⁸. Autrement, le thème est abordé par un grand nombre d'auteurs qui s'autoproclament spécialistes sans appuyer leurs réflexions sur des investigations empiriques, régulièrement renouvelées, vu les modifications rapides du fait migratoire maintes fois soulignées.

Notons également que parmi les disciplines des sciences humaines et sociales, la Géographie et dernièrement l'économie se détachent largement dans le traitement du thème de la migration. En effet, les études les plus consistantes sont l'œuvre des sciences géographiques (Facultés des sciences humaines),

¹⁴) Autour de Paolo De Mas

¹⁵) Autour de A. Bencherifa et H. Popp pour le milieu rural et au sein de la E3R (M. Berriane et H. Hopfinger) pour le milieu urbain

¹⁶) Hamdouch et al, 2000

¹⁷) «Projet de Recherche d'Excellence» (appel d'offres de 2006, *Marocains en Andalousie : des espaces sociaux d'immigration aux territoires de la mobilité*, Projet SEJ-1390, autour de Aron Cohen, Université de Grenade responsable de l'étude en Espagne et Mohamed Berriane (Université Mohammed V de Rabat) responsable de l'étude au Maroc, en collaboration avec Mohamed Aderghal (Université Mohammed V de Rabat), Carmen Carvajal (Universidad de Málaga) et Verónica de Miguel Luken (Universidad de Granada), ainsi que Pablo Pumares et Dominique Jolivet (Universidad de Almería).

¹⁸) Différents organismes autour de l'Association Marocaine d'Études et de Recherches sur les Migrations

politiques et économiques (Facultés des sciences juridiques et économiques, et l'INSEA), alors que des disciplines comme la Sociologie, les Sciences de l'Education, l'Anthropologie, l'Histoire, la Psychologie, la Philosophie et la littérature se sont peu intéressées à la thématique migratoire.

Parallèlement, le nombre des études portant sur les émigrés marocains dans les pays européens (immigration), augmente de façon spectaculaire aussi bien en quantité qu'en qualité. On note à ce sujet une relevance scientifique différente et un déséquilibre entre les publications anglo-saxonnes et francophones. Alors que les recherches francophones sur les migrations marocaines sont riches en études empiriques et en analyses de cas, les études anglo-saxonnes attestent une grande richesse sur le plan théorique.

Concernant maintenant les thématiques on peut dire que le large éventail de thèmes traités par ces recherches couvre pratiquement tous les aspects de cette migration. Il reste que la recherche doit constamment se renouveler et prospecter de nouvelles pistes. Nous voulons insister sur deux volets qui nous semblent fondamentaux pour les tendances actuelles.

- La prise en compte des nouvelles formes migratoires à la fois pour les étudier en soi mais surtout pour les étudier dans leurs interactions. Les nouveaux flux nord – sud nous semblent très prometteurs pour un renouvellement des paradigmes. Si on reprend ici l'exemple des nouveaux habitants européens des centres historiques des grandes villes marocaines, on peut souligner de nombreux centres d'intérêt. Outre le contexte lié à l'apparition de ces nouvelles dynamiques, les principaux acteurs en présence, les modalités d'acquisition des demeures, leur répartition dans l'espace 'médinal', ainsi que les différents usages qui en sont fait, l'intérêt des études serait de s'attarder sur les aspects relatifs aux pratiques de cette nouvelle communauté étrangère et les relations de celle-ci avec son nouvel espace de vie, en mettant l'accent sur les effets de cette migration sur l'espace et sur la vie sociale dans les quartiers historiques de la médina, qui deviennent un espace de rencontre et de sociabilité transformés avec l'insertion d'une population étrangère par son identité, ses pratiques et ses perceptions de l'espace et de la société. Il serait également utile de s'interroger sur la perception de la population de la médina de ce nouveau phénomène et ses relations avec ses nouveaux voisins. Enfin, le devenir même

du contenu social des anciennes médinas serait digne d'intérêt avec une interrogation quand à une nouvelle société en gestation.

- De façon générale, il est urgent d'étudier le phénomène migratoire au Maroc en tenant compte des nouvelles fonctions de l'espace migratoire marocain. Le Maroc est désormais amené à assurer plusieurs fonctions migratoires et de façon simultanée. Outre son rôle historique de pays d'émigration au début temporaire, puis permanente et circulaire, le Maroc assure désormais la fonction d'un pays où se fixe de façon définitive ou temporaire des populations venues du Sud, tout en devenant le lieu de fixation de façon plus ou moins temporaire des Européens. On assiste à une reconfiguration des fonctions qu'on retrouve dans d'autres pays, européens par exemple, mais cette reconfiguration n'a pas été encore prise en compte par la recherche sur les migrations. Or, cette complexification des fonctions migratoires explique les difficultés à redéfinir le statut du Maroc dans le système migratoire régional et mondial et modifie les schémas d'analyse.

Références bibliographiques

ADAM, A. (1972), "Bibliographie critique de sociologie, d'ethnologie et de géographie humaine du Maroc". CRAPE Alger. 353p.

AÏT HAMZA M., (1992), "L'habitat dans le Dadès et le rôle de l'émigration dans son évolution récente". In La recherche scientifique au service du développement, Série Colloques et Séminaires N° 22. Pub. FLSH-Rabat, pp. 127- 146 .

AIT HAMZA, M. (1993). "Migration internationale du travail et urbanisation des espaces oasiens: Kelaat Mgouna", Revue de Géographie du Maroc, Vol. 15. n°1-2. pp. 127-141.

AMMOR, F.M. (2008). "Le Maroc face aux sub-sahariens. La politique migratoire marocaine entre tergiversation et mimétisme" BESM (Avril 2008), Editions Okad. pp. 257-286.

ARAB C. (2005), Migration de jeunes marocains. L'exemple de la circulation migratoire des Aït Ayad à travers l'espace euro-méditerranéen

ARMSTRONG J.A. (1976) Mobilized and proletarian diasporas. *American Political Sciences Review*, pp. 393 - 408

BADIE B. (1995), La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect, fayard, coll. « L'espace du politique », Paris, Fayard, 276 p.

BARROS, L. et al. (2000). "La inmigracion irregular subsahariana a traves y hacia Marruecos". Programa de Migraciones Internacionales. Oficina Internacional Del Trabajo Ginebra. 146p.

BELGUENDOZ, A. (2006). "Enjeux Migratoires Maghreb-Europe-Afrique Subsaharienne: Un regard du Sud" Konrad Adenauer Stiftung. 341p.

BENCHERIFA, A. (1993). "Migration extérieur et développement agricole au Maroc", Revue de Géographie du Maroc, Vol. 15. n°1-2. pp. 51-87.

BENSAAD A, (2002). « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin » Colloque Economie de bazar dans les métropoles euroméditerranéennes,

BERQUE, J. (1955). Structures Sociales du Haut Atlas, Bibliothèque de Sociologie contemporaine, Série B, Travaux du Centre d'Etudes Sociologiques, Paris, 470p.

BERRADA, A. (1993), "Migration et développement économique au Maroc", in Migrations et Coopération Internationale. Les enjeux pour les pays de l'OCDE. GD (93) 52. Paris. OCDE.

BERRIANE (J.) (2007), Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? Atelier sur les migrations africaines « Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent », Centre for Migration Studies et International Migration Institut, Accra, <http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/Berriane%20Ghana%2007.pdf>

BERRIANE (M) (1993) - Impact de la migration internationale du travail sur la croissance du cadre bâti: le cas du centre de Zeghanghane, in Les effets de la migration internationale du travail sur les régions de départ, RGM, Vol 15, n° 1 et 2

BERRIANE (M) (1994) - Commerce et secteurs productifs : les nouveaux centres d'intérêt des émigrés, in L'Annuaire de l'Emigration - Maroc, pp.583 - 585

BERRIANE (M) (1994) - Migrations internationales du travail et urbanisation au Maroc, in L'Annuaire de l'Emigration - Maroc, pp. 579 - 582

BERRIANE (M) (1995) - Fonctionnement du système migratoire et naissance d'un petit centre urbain dans le Maroc oriental, in Migrations internes et changement économique, social et culturel dans le Monde Arabe, Urbama, Fascicule de Recherche 26 et 27

BERRIANE (M) (1996) - Migration internationale et extension du cadre bâti : le cas des villes du Maroc Nord, in Migrations internationales (actes du séminaire), Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques, Rabat, pp 365-401

BERRIANE, M. (1998), La ville et la relance des provinces du Nord in M. BERRIANE et A. LAOUINA (édit), Le développement du Maroc septentrional (points de vues de géographes), Justis Perthes Verlag Gotha,

BERRIANE, M. (1999), "L'émergence de l'ancien émigré du Rif oriental comme acteur du local", in M. Berriane et H. Popp (éd.), "Migration Internationales

entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine." Université Mohamed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires: pp. 217-227.

BERRIANE, M. (1999), Nador, une petite ville parmi les grandes, (en collaboration avec H. Hopfinger), Collection Villes du Monde Arabe, URBAMA/CNRS

BERRIANE, M (2001) Arbeitsmigration aus Nordafrika und ihre Auswirkung auf die Herkunftsgebiete, G.R 49 (2001) H. 6 (S. 38-42)

BERRIANE (M) (2002) Les entrepreneurs migrants au Maroc : M.Berriane et A. Hnaka, in *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*, Cesari Jocelyne (dir.), Paris, Maisonneuve et Larose/Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (coll. L'atelier méditerranéen),

BERRIANE (M) (2002) Réseaux familiaux transnationaux et fonctionnement d'un espace frontière : Nador-Melilla ; in *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*, Cesari Jocelyne (dir.), Paris, Maisonneuve et Larose/Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (coll. L'atelier méditerranéen),

BERRIANE, M. (2003), Les rapports du migrant rifain avec sa région d'origine. *Revue de Géographie du Maroc*, 2003. 21, Nouvelle Série.

BERRIANE M, (2007) Les Marocains d'Allemagne, in *Marocains de l'extérieur - 2007*, édit. Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, pp. 261-308

BERRIANE (M) et Hopfinger H. (1992) - Migration internationale de travail et croissance urbaine dans la province de Nador (Maroc). *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 8 - n° 2, pp. 171-190, Poitiers,

BERRIANE, M. et Hopfinger, H. (1993). "Impact de la migration internationale du travail sur la croissance du cadre bâti. Le cas du centre de Zeghanghane", *Revue de Géographie du Maroc*, Vol. 15. n°1-2. pp. 143-163;

BERRIANE (M) et H. Hopfinger (1996) - Auswirkungen von internationalen Arbeitskräftewanderungen auf Prozesse des Mikro-Urbanisation in der Herkunftsgebieten : Die Geburt einer Kleinstadt in den Außenbezirken von

Nador/Nordostmarokko, Petermanns Geographische Mittelungen, Justus Perther Verlag Gotha

BERRIANE (M) et H. Hopfinger) (1997) Informeller Handel an internationalen grenzen, Shmuggelwirtschaft in Marokko am Beispiel der der Provinzhauptstadt Nador und der Enklave Melilla, G.R 49 (1997) H. 9 (S. 529-534) (en collaboration avec H. Hopfinger)

BERRIANE (M) et H. Hopfinger (1999) Nador, une petite ville parmi les grandes, (en collaboration avec H. Hopfinger), Collection Villes du Monde Arabe, URBAMA/CNRS

BERRIANE M. et POPP H. (édit.), (1998), Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe-Les effets sur les pays de destination et d'origine, Maghreb Studien, Volume 10, L.I.S., Passau et Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Série Colloques et Séminaires, volume 75.

Bonnet, J. et R. Bossard (1973). "Aspects géographiques de l'émigration marocaine vers l'Europe." Revue de Géographie du Maroc 23-24: 5-50.

BOUCHRACHEN, J. (2000). "Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté: Cas du Maroc", Statistique, Développement et Droit de l'Homme. Paris, IAOS. Pp. 2-15.

BOUDOUDOU, M. (2008). "Migrations marocaines transnationales." BESM (Avril 2008), Editions Okad. pp. 307-318.

BOURDIEU, P. et Sayad, A. (1964). Le déracinement: la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie. Ed. Minuit, Paris, 224 p.

BOURQUIA, R. (coord.). (1997), "Etudes Féminines". Université Mohamed V, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série, Colloques et Séminaires, n°7.

CASSARINO J.P. (Ed.), Return Migrants to The Maghreb Countries, Reintegration and Développement Challenges - General Report 2008, European University Institute, Florence Robert Schuman Centre for Advanced Studies

CESARI, J. (1997) Les réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb : l'international sans territoire. REMI, vol.13, n°2 pp.81-94

- CHAABITA, R. (2008). Emigration des Marocains en Europe: Contexte, caractéristiques, impact et déterminants des transferts de fonds". Casablanca. 142p.
- Charbit Y., Hily M.-A., Poinard M. (1997) Le va-et-vient identitaire. Migrants Portugais et villages d'origine, Paris, PUF, INED (Cahiers de l'Ined n°140), 144 p.
- DANIEL, S. (2008). "Les Routes Clandestines. L'Afrique des immigrés et des passeurs.". Hachette Littérature, 281p.
- DE HAAS H. (2008), Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales, pour l'OIM
- DE HAAS, H. (2003). "Migration and Developpement in Southern Morrocco:The Disparate Socio-Economic Impacts of Out-Migartion on the Todgha Oasis Valley". Amsterdam. 431p.
- DE HAAS, H. (2007). Le Mythe de l'invasion. Migration irrégulière d'Afrique de l'Ouest au Maghreb et en Union européenne". Travail de Recherche de L'International Migration Institute James Martin 21 st Century School University of Oxford. (IMI) 81p.
- DE MAS, P. (1978). Marges marocaines. Limites de la coopération au développement dans une région périphérique: Le Rif, RMPLOD, La Haye. 380 p.
- DE MAS, P. (1990) Regroupement familial marocain aux Pays-Bas (1968-87): un aperçu quantitatif. Le Maroc et la Hollande: Actes de la deuxième rencontre universitaire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, série "Colloques et Séminaires" n°16, , pp.147-170.
- EL GHALI, K. (2005). "Casos de mujeres inmigrantes marroquies en Espana: identificacion de causas, proyectos y reaidades." Fondation Hassan II Des Marocains Residant A L'Etranger: 243p.
- EL MADMAD, Kh. (2004). "La nouvelle loi marocaine du 11 novembre relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Maroc, et à l'émigration et immigration irrégulière", in "Projet de coopération sur les questions liées à l'intégration

sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes", Commission européenne-Programme MEDA.

ESCOFFIER, C. (2006). "Communautés d'itinérance et savoir- circuler des transmigrant-e-s au Maghreb". Thèse de Doctorat, Université Toulouse le Mirail. 281 p.

GERA (1992), Etude des mouvements migratoires du Maroc vers la Communauté Européenne, Etude pour le compte de la délégation de la CE au Maroc, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat.

HAJARABI, F. (1989). "Femmes et Emigration. Cas de la Région d'Al Hoceima" In. Le Maroc et La Hollande, Actes de la 1^{ère} rencontre universitaire, pp. 177-185. Rabat : Université Med V.

HAJARABI F (1995). "Femmes, Familles et Changement Social dans le Rif" In. Le Maroc et la Hollande. Une Approche Comparative des Grands Intérêts Communs, pp. 105-110. Université Med V.

HAMDOUCH, B. et al. (1981). "Migrations internationale au Maroc. Une enquête sur ses caractères et ses effets en milieu urbain." Rabat, INSEA.

HAMDOUCH, B. et al. (2000) Les Marocains Résidant à l'Etranger : Une enquête socio-économique, Rabat, INSEA, 247 pages

HART, D. et RAHA R. (éds) (1999). " La sociedad Berber del Rif Marroqui. Sobre la teoria de la segmentaridad en el Magreb". Editorial Universidad de Granada.

HOPFINGER, H. (1999), " "Polarization reversal", migration internationale et développement régional: Le cas de la ville de Nador (Maroc du Nord-Est), in M. Berriane et H. Popp (éd.), "Migration Internationales entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine." Université Mohamed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires: pp. 207-216.

JANATI IDRISSE A. (2006). "Dynamique et politique de gestion de la migration irrégulière". <http://www.marocainsdu monde.gov.ma>

KAGERMEIER, A. (1999), "Le mythe de la réussite des émigrés- ou les oubliés de la migration internationale: Le cas du milieu rural de la province de Nador", in M. Berriane et H. Popp (éd.), "Migration Internationales entre le Maghreb et

l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine." Université Mohamed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires: pp. 197-205.

KAILOUA, A. (1999), Place des émigrés marocains en Europe dans l'investissement industriel à Casablanca, in M. Berriane et H. Popp (éd.), "Migration Internationales entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine." Université Mohamed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires: pp. 119-126.

KHACHANI, M. (2008). "Cycle migratoire et violence" BESM (Avril 2008), Editions Okad. pp. 13-47.

LACOMBA, J. (2004). "Migraciones y desarrollo en Maruecos" Ctarata, Instituto Universitario de Desarrollo y Cooperacion, Universidad Complutense Madrid: 283p.

LACROIX, T. (2005). "Les réseaux marocains du développement. Géographie du transnational et politique du territorial". Sciences PO. Les Presses: 257 p.

LASSONDE, L. (1983). "Les Migrations de travail au Maroc: stratégie de la mobilité et survie domestique", in L. Talha. Maghrébins en France: émigrés ou immigrés?" Paris, Centre National de la Recherche Scientifique. pp. 203-216.

LAZAAR M.(1989): La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif (Province d'Al-Hoceima-Maroc). Doctorat Nouveau Régime Université de Poitiers, U.F.R. des Sciences Humains, Département de Géographie.

LAZAAR, M. (1990). "Les retombées de l'émigration dans les montagnes du Rif central (Maroc)", in G. Simon (dir.) "Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine: le cas du Maghreb." Paris Sedes, pp. 127-143.

LAZAAR, M. (1993). "La migration internationale et la stratégie d'investissement des émigrés", Revue de Géographie du Maroc, Vol. 15. n°1-2. pp. 167-180.

LE COZ, J. (1964). "Le Rharb: Fellahs et Colons. Etude de géographie régionale". MEN, CNRS, MCUM. Paris. 1005p.

LEPELTIER F., (1983), "Economie migratoire et transformations socio-géographiques dans le Rif central. In Les travailleurs émigrés et le changement urbain des pays d'origine", Etudes Méditerranéennes, 4 pp. 48-51, Poitiers.

- LESNE, M. (1958). "Evolution d'un groupement berbère les Zemmour". Ecole du livre Rabat. 474p.
- MA MUNG E. et al, (1998) Bilan des travaux sur la circulation migratoire, convention d'étude du 19 novembre 1997, Rapport final, Ministère de la solidarité et de l'emploi, (rapport en ligne)
- MAAS U. et al. (2001). "Femmes marocaines immigrées (ou issues de l'immigration) en Europe". IMIS (Institut für Migrationsforschung und Interkulturelle Studien), Universität Osnabrück. 86p. (www.imageuro.net/mediterraneo/archivio/mediter/pdf/donmar.pdf)
- MENDRAS, H. (1970). La fin des paysans. Changements et innovations dans les sociétés rurales françaises. Armand Colin, 1970, Paris, 360p.
- MERNISSI, F. (1998), ONG rurales du Haut Atlas. Les Ait Débrouille". Le Fennec. 186p.
- MERNISSI, F. et Azziman, O. (coords.). (1993), "Femmes et Education. Etats des lieux.". Le Fennec, Casablanca.
- MONTAGNE, R. (dir.) (1951). Naissance du prolétariat marocain. Enquête collective. 1948-1950. Peyronnet & Compagnie. 291 p.
- Noin, D. (1970). "La population rurale du Maroc." P.U.F 2 279 et 342 p.
- PASCON, P., Van der Wusten, H. (1983). "Les Bni Boufrah: Essai d'écologie sociale d'une vallée rifaine: Maroc" (IURS-INAV Rabat, FGS Université d'Amsterdam), 297p.
- POPP, H. (1999), "Les effets de la rémigration sur l'agriculture irriguée. Etude de cas dans la plaine de Zébra (Maroc du Nord-Est), in Berriane M. et Popp H (éd.), "Migration Internationales entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine." Université Mohamed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires: pp. 189-195.
- RHISSASSI, F (coord.). (1997), "Le discours sur la femme". Université Mohamed V, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires, n° 65.

- SHEFFER G. (1986) *Modern Diasporas in International Politics*, Saint Martin Press
- SIMON G. (1979), *L'espace des travailleurs tunisiens en France. Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*. Poitiers.
- SIMON G. (1983), Présentation des actes de la table ronde "Les travailleurs migrants et les changements urbains des pays d'origine", *Etudes Méditerranéennes*, Fascicule 4, Poitiers, 1983.
- Simon G. (1995). *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. Paris.
- SIMON G., (2000) - La mise en place et l'évolution du concept de champ migratoire » pp.99-103 in « Villes et géographie, innovations et perspectives», in *Géoforum Aix-en-Provence*, AFDG, 26 et 27 mai 2000, 175 p.
- STEINMANN, S.H. (1993). "Effects of international on women's work in agriculture: the cas of the Todgha oasis, southern Morocco" *Revue de Géographie du Maroc*, Vol. 15. n°1-2. pp. 105-124.
- TARRIUS A, *Mobilités, identités, territoires : les nouveaux cosmopolitismes*, L'Aube, 2000.
- TARRIUS A. (1996) *Territoires circulatoires des migrants et espaces européens*.
- M. Hirschorn et J-M. Berthelot (dir.), *Mobilités et ancrages*, L'Harmattan, Paris.

الفقيه النجري راجحة، (2000). *القصر الكبير : محطة لتقاطع الهجرات الداخلية و الخارجية، دراسة جغرافية لخصائص متراكبة يطرحها مجال واحد*. كلية الآداب و العلوم الإنسانية- أكادال، الرباط.

نفيسة بوشيبية، (2000). *دور الهجرات الدولية في الدينامية الحضرية لمدينة أصيلة*. كلية الآداب و العلوم الإنسانية- أكادال، الرباط.

Annexe :

Méthodologie pour la recherche et l'élaboration de la bibliographie

Lahoucine Amzil¹⁹

Le présent bilan des recherches sur les migrations marocaines, notamment la migration à partir/ vers / et à travers le Maroc, ne prétend pas à une analyse exhaustive et à un inventaire complet. Dans la réalisation de ce dépouillement nous avons rencontré les difficultés suivantes :

- Une littérature écrite en plusieurs langues et dispersée un partout dans le monde,
- Des chercheurs de différentes disciplines et universités,
- Absence de références bibliographiques sur une partie des documents,
- Absence d'enregistrement bibliographique et d'une classification rigoureuse des travaux académiques, notamment les Thèses et les Mémoires de différents cycles universitaires, ainsi que des comptes rendu des rencontres et des séminaires,
- Non publication d'une grande partie des travaux empiriques faite sur les migrations marocaines,
- Multiplication non-coordonnée des méthodes de classification bibliographique traditionnelle, et qui nécessite l'informatisation.

La grande partie de ces défis découle du fait qu'il n'existe pas encore au Maroc des normes généralisées et un système informatisé pour l'organisation et la conservation de cette littérature.

Nous nous sommes plus particulièrement attachés, en privilégiant un ensemble d'universités, d'instituts et d'Institutions, à rendre compte des travaux faits sur les migrations marocaines. Ce compte rendu est centré surtout sur les travaux universitaires des chercheurs marocains ou étrangers spécialisés dans l'étude des migrations marocaines. Pour cela, plusieurs Instituts, administrations et

¹⁹ E3R – Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat

surtout des universités nous ont donné accès à leurs fonds documentaires et bibliographiques, que nous tenons à remercier :

- Le Centre National de la Documentation (Maroc)
- La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Étranger (Maroc)
- L'Équipe de Recherche sur la Région et la Régionalisation E3R (Maroc)
- L'Université Mohammed V Agdal (Maroc)
- L'Université François Rabelais de Tours (France)
- L'Université d'Oxford (Angleterre) et l'Institut des Migrations Internationales (International Migration Institute) IMI relevant de la même université

Une grande partie de ces recherches bibliographiques a été menée au sein de l'équipe de l'International Migration Institute (IMI) à l'Université d'Oxford. Le recours aux bases de données bibliographiques de cette université ainsi que l'utilisation du système SOLO (Search Oxford Libraries Online), à l'aide du logiciel EndNote nous ont été d'une grande aide. Ce système a permis de faire des recherches sur les bases de données électroniques de l'Université d'Oxford, ainsi que sur celles des grandes universités internationales européennes et américaines. Cet outil de recherche nous a permis aussi d'effectuer des recherches sur des réseaux de recherches bibliographiques comme « Web of Science », « Cambridge Scientific Abstracts » et « Web of Knowledge ». Nous avons utilisé aussi des moteurs de recherche sur Internet et nous avons consulté plusieurs bases de données électroniques des bibliographies.

Nous tenons aussi à remercier les professeurs chercheurs qui nous ont communiqué leurs travaux de recherches, des orientations et des conseils de recherches²⁰.

Une longue liste de mots clés a été utilisée pour élargir le champ de la recherche (voir liste mots clés). Ces mots clés ont été alignés sur sept grands titres: Les

²⁰ Cette partie du travail a été réalisée par Lahoucine Amzil lors d'un séjour de trois mois à l'IMI de l'Université d'Oxford. Il tient à remercier les professeurs Mohamed Berriane (Univ. Mohammed V), Mohamed Aderghal (Univ. Mohammed V), Stephen Castles (IMI-Oxford), Hein de Haas (IMI-Oxford), Oliver Bakewell (IMI-Oxford) et M. Gilles Debus (Migrinter).

concepts relatifs au mot «migration», les disciplines scientifiques, les lieux d'études, les groupes étudiés, les facteurs et les conséquences et les politiques migratoires.

Quant au choix des références, nous avons fait appel aux bibliographies des grands travaux ayant porté sur les migrations marocaines pour identifier les références les plus utilisées et les plus appréciées par les auteurs. Parmi ces travaux, les deux atlas de la migration marocaine en Espagne 1996 et 2004 (Bernabé, 1996, Bernabé et Berriane 2004), les actes des colloques organisés à Rabat et portant sur la thématique migratoire «Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe-Les effets sur les pays de destination et d'origine» (M. Berriane & H. Popp, 1998), et le colloque «Le Maroc et la Hollande: Etudes sur l'histoire, la migration, la linguistique et la sémiologie de la culture» (édition collective) en 1988. En plus de plusieurs autres travaux empiriques et thèses de doctorat en sciences sociales.

Le logiciel EndNote (version 9 et 10), conçu spécialement pour la bibliographie, a été d'une grande utilité sur le plan de la collecte et l'organisation des références. Mais aussi sur le plan de la quantification des types de références, des travaux des auteurs et des périodes des publications.

Les principales étapes

L'élaboration de la bibliographie est le résultat d'une recherche documentaire élaborée en plusieurs étapes:

1. Collecte des recherches universitaires et académiques publiées au Maroc (bibliothèques des universités marocaines)
2. Collecte des recherches non publiées: Doctorat d'Etat, Doctorat National, Doctorat de 3^{ème} cycle, Mémoires (bibliothèques des universités marocaines)
3. Concertation et contact avec des chercheurs qui ont déjà travaillé sur les migrations marocaines
4. Consultation du fond documentaire de la Fondation Hassan II pour les MRE
5. Consultation du fond documentaire du Centre National de la Documentation au Maroc.

6. Consultation des références bibliographiques de l'Université de Tours: thèses et travaux faits sur le Maroc à Tours.
7. Consultation des bases de données bibliographiques de l'Université d'Oxford
8. Consultation du fond documentaire électronique de plusieurs bases de données électroniques à partir de l'Institut des Migrations Internationales (IMI)
9. Consultation du fond documentaire du Centre des Études de Réfugiés à Oxford (RSC)
10. Consultation des différentes bases de données électroniques disponibles sur les migrations

Cinq bases de données ont été mises au point: les articles, les ouvrages, les thèses, les actes de conférences et les rapports des différents organismes et institutions non académiques.

Les listes bibliographiques élaborées et indexées sont organisées par le biais du logiciel EndNote.

Les ressources électroniques

Les ressources électroniques suivantes ont été consultées et utilisées.

- Librairies électroniques des Universités de: Sussex, Manchester, Leeds, Californie, Maastricht, Aberdeen, Bruxelles, Paris, Madrid,
- Librairies électroniques de l'Université d'Oxford
- Forced migration online FMO: www.forcedmigration.org
- REMSIS: www.univ-poitiers.fr/migrinter/remisisindex.html
- CIEMI : www.members.aol.com/ciemiparis
- ADRI: www.adri.asso.fr
- Library of Congress : www.lcweb.loc.gov/
- Forum Suisse pour l'Etude des Migrations (FSM) : www.unine.ch/fsm
- PERSEE website (Journal's articles):
<http://www.persee.fr/web/guest/home>
- JSTOR: www.jstor.org
- Institut de Recherche pour le Développement (IRD):
<http://www.documentation.ird.fr/>

- Revue Europeenne des Migrations Internationales (REMI):
<http://remi.revues.org/>
- MIGRINTER: www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter
- CODESRIA: <http://www.codesria.org>
- Centre National de Documentation (CND): <http://www.cnd.hcp.ma/>
- Migration Policy Institute (MPI): <http://www.migrationpolicy.org>
- Migration Information Source: <http://www.migrationinformation.org>
- Sussex Centre for Migration Research:
<http://www.sussex.ac.uk/migration/index.php>

A part les bibliothèques électroniques des universités qui regroupent toutes sortes de documents et thèmes, les autres sources électroniques consultées sont essentiellement spécialisées dans les études sur des migrations internationales:

- Les documents indexés dans ces catalogues sont des choix qui répondent au mot clé: [Maroc + Migration + Emigration + Immigration], qu'il soit opéré dans le titre, dans les mots clés ou dans le résumé. C'est pourquoi ces documents ne se limitent pas toujours au thème spécifique, quelques fois ils portent sur des études de cas précis, voire même des cas où le Maroc n'est donné que comme exemple de comparaison.

- Ce choix de prendre en considération, en plus des documents ayant pour thème le fait migratoire, des études de cas et des études générales, vient du fait que les études spécifiques centrées sur «l'émigration marocaine» n'existent que partiellement. L'analyse de la migration marocaine est aussi abordée dans des études plus générales sur le Maghreb.

- Un tri sélectif a été fait pour retenir des documents de base,

- La grande partie de ces documents est en langue **française**, mais nous avons retenu aussi dans notre sélection un nombre important de titres en langues **anglaise, espagnole, arabe et allemande**. Pour des difficultés linguistiques, nous avons fait appel à peu de documents en langue **néerlandaise**,

La liste des mots clés utilisés

Neuf catégories de mots clés ont été utilisées pour faire des recherches bibliographiques.

a- Les concepts liés à la migration

Migrants, Migration, migration clandestine, Migration Patterns, migration policy, migratory stream, Immigrants, Immigration, Immigration Policy, Emigration, Return Migration, emigration impact, circular migration, international migration, Undocumented Immigrants, causes of migration, migration intentions, family migration, migrant workers, Labor Migration, Rural to Urban Migration, migration culture, seasonal migration, temporary migration, Flux migratoire,

b- Les disciplines scientifiques:

Demography, Education, Geography, Anthropology, History, Ethnography, Criminology, Political Science, comparative analysis

c- Les lieux des études empiriques :

- Africa, Europe, Middle East, East Africa, European Union, Mahgreb, Arab world, North Africa, Sub Saharan Africa, Mediterranean, Countries United Nations, West Africa, Western Europe, Netherlands, South-North migration, the Horn of Africa,
- Algeria, Morocco, Argentina, Belgium, Congo, France, Egypt, Sudan, Tunisia, Somalia, Sudan, Mauritania, Libya, Ghana, Senegal, Italy , Mexico, Spain, Turkey, United States of America, South Central Africa,
- Casablanca, Rif Mountains, Zerhoun, Tangiers, Sardinia,
- Rural Areas,

d- Les groupes humains étudiés:

Ethnolinguistic Groups, Berber, Arab Cultural Groups, Foreign, Jews, Rural Communities, Arabic, North African Cultural Groups, Mashreq countries, Muslims, Religions, Nomadic Societies, subgroup organization, mutual support, Movements, Cultural Groups, labour exporting countries, Oil-producing states, Second Generation, sending countries, labour exporting countries, Traditional Societies, Villages, Ethnic Studies,

e- Les formes :

Circuit, Community/Communities/Communitarian, complex organization, Cyclical Processes, Educational Opportunities, emploi, employment, Money, Tradition,

f- L'impact des migrations :

Alien labor, business, commerçant, demographic trends, Demographic Change, wage-labour migration, Migrant Workers, networks, gender, reduction du chômage, Refugees, Regional Dialects, Relations/Relational, Modernization, investissement direct étranger, International Trade, jobs, work organization, workplaces, and unions, Income, Small Businesses, Smuggling, secteur informel, Transnationalism, unemployment reduction, Free Trade, Export, Industrial development, Integration

g- Les facteurs et les conséquences des migrations:

Asylum, Assimilation, Borders, Crime, remittances, intentions, networks, altruism, self-interest, households, development, Dependence/Dependency, ecology, Music, modernity, Drugs, selection, self-selection, Prostitution , Marijuana, marriage, Kif, imported workforce, Oppression, Undocumented, Urban conditions, Colonialism, Conservation of resources, Urbanization, Fertility, Globalization, Group interactions, Housework, erosion, exploitation, Human Rights, Human Trafficking, Informal economy, Motivation, Acculturation

h- Les politiques migratoires et les stratégies:

Regional planning, regularization, Regulation, Role/Roles, Legal Services, Markets, Nongovernmental Organizations, Territoriality, Terrorism, Tourism, Security, Taxation, Urban versus Rural Areas, Water resources, Ethnicity, Adjustment

i- Autres mots clés :

Center and Periphery, disease, Domestic, mountain ranges, crop, Relevance, Romance Languages, parcours, Malaria, Material, Kinship Networks, nomadism, pastoralism, Size/Sizes, Slavery, Sovereignty, traders, WHO, Work Skills, foreign direct investment, Foreign offenders, Hotels,

Observations: Huit catégories de mots clés ont été souvent utilisées surtout pour les études des 15 dernières années. Il s'agit de:

Cultural Factors	Development	Economic Development	Policy Making
Cultural Groups	Development Policy	Economic Factors	Political Defection
Cultural Identity	Development Programs	Economic Policy	Political Factors
Culture	Development Strategies	Economics	
	Rural Development	Economic conditions	
		Economic aspects	
Environment	Labor Market	Language	social change
Environmental aspects	Labor Migration	Acquisition	Social conditions
Environmental policy	Labor sector	Language Change	Social Factors
Population	Labour Market	Language Maintenance	Social Networks
Economics	Employment	Language Usage	Social Functions of Language
Family		Language Varieties	social group identity & intergroup relations (groups based on race & ethnicity, age, sexual orientation)
Family Planning			Social Integration
Family Relations			social mobility
family networks			Social Science Research
			Socioeconomic Factors
			Socioeconomic Status

Le résultat : La bibliographie collectée

La bibliographie collectée compte **1170** documents entre articles publiés dans des revues scientifiques des sciences sociales, ouvrages édités et sections d'ouvrages, thèses, actes de conférences, et rapports et travaux non publiés. La répartition de ces documents est résumée dans le tableau ci-dessous :

Type de Références	Nombre des références	%
Articles (1) (Articles publiés dans les revues scientifiques)	311	26,58
Les ouvrages (1) (Ouvrages publiés et section d'ouvrages)	643	54,96
Thèses (2) (Thèses publiées dans différentes langues)	83	7,09
Procédés de Conférences (3) (Conférences, séminaires et ateliers internationaux)	20	1,71
Rapport et autres documents (4) (Rapport d'organisation, d'établissement de recherches, des groupes d'études et des ONG)	113	9,66
Total	1170	100

(1) Plusieurs articles et ouvrages traitent le cas des migrations marocaines à titre de comparaison et d'autres s'intéressent au cadre théorique de développement de la problématique migratoire.

(2) La grande majorité des thèses traite les migrations marocaines dans le cadre d'une problématique précise.

(3) Des rendez-vous nationaux et internationaux avec comme thème central «les migrations marocaines», avec des communications soulevant le cas des migrations marocaines.

(4) Les rapports publiés aux noms des organismes

Les ouvrages

Ce type de références est divisé en deux catégories:

1. des ouvrages qui traitent les migrations marocaines, publiés au Maroc par des universités, des instituts de recherche, des établissements publics ou des ONG.
2. des ouvrages publiés à l'étranger par des universités et des instituts de recherche et qui traitent les migrations au Maroc, en partie ou en comparaison avec d'autres pays.

Les articles

Une grande partie des articles sont publiés par des chercheurs localisés à l'étranger, notamment dans les pays européens. Et ce qui est remarquable, c'est que la part des chercheurs marocains francophones y est modeste.

Les thèses:

La sélection des thèses écrites sur les migrations marocaines a été confrontée à des difficultés qui tiennent au caractère implicite du thème migratoire dans beaucoup de recherches. Le thème de la migration constitue, en effet, rarement un objet de recherche spécifique dans les thèses en sciences sociales sur le Maroc qui le traitent à travers d'autres axes de recherches socioéconomiques. Il faut souligner aussi qu'en l'absence d'une bonne partie de thèses écrites dans les autres langues non francophones ou arabophone, l'inventaire reste à ce niveau incomplet.

Les actes des conférences :

L'inventaire de ce type de documents concerne seulement les conférences qui ont comme sujet spécifique les migrations marocaines ou maghrébines,

Autres : Les rapports, les articles et les documents non publiés:

Cette catégorie comporte, en plus des articles académiques non publiés, des rapports et des documents à caractère officiel qui sont riches en informations mais dont la pertinence scientifique est difficile à attester..

Trois types de rapports selon l'établissement sont à relever :

1. Les organismes internationaux (ex. Organisation Internationale pour les Migrations, OIM)
2. Les organismes de l'Etat marocain
3. Les ONG nationales et internationales